

Economics School of Louvain - ESL

Economics School of Namur - ESN

## IMPACT ECONOMIQUE DE LA COLONISATION

L'impact des performances britanniques et françaises sur l'économie des pays colonisés après l'indépendance : cas de l'Afrique.

Auteur : Ange Madou

Directeur : Jean-Christophe Defraigne

Lecteur : Catherine Guirkingier

Année académique 2019-2020

Master en sciences économiques – 120 crédits – Finalité : spécialisée

## Résumé

*La colonisation de l'Afrique se traduit par les changements sociaux politiques, et économiques. L'Afrique a été colonisée par plusieurs puissances coloniales, dont la France et l'Angleterre qui sont les deux puissances coloniales ayant eu le plus de colonies en Afrique subsaharienne. Cependant, les deux pays ont mis en place différents systèmes coloniaux. Lorsqu'on observe l'économie des anciennes colonies britanniques et françaises, on constate que les anciennes colonies britanniques sont en moyenne économiquement mieux avancées que les anciennes colonies françaises.*

*L'objectif de ce travail est donc d'analyser les différents systèmes coloniaux mis en place en Afrique subsaharienne par les britanniques et les françaises. Ensuite, d'analyser si ces différents systèmes expliquent les différences économiques observées entre les anciennes colonies britanniques et françaises 30 ans après l'indépendance. Pour réaliser cette étude, plusieurs régressions ont été faites. Une première régression par la méthode OLS, une deuxième régression par la méthode OLS, option cluster, pour vérifier l'importance de l'effet cluster dans l'estimation. Enfin une régression par la méthode à effet fixe. Ainsi les résultats de la première régression obtenus par la méthode OLS montrent que l'héritage colonial n'est pas significatif, mais...*



## Remerciements

*Je tiens à remercier en quelques mots toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de ce mémoire.*

*Tout d'abord à mon promoteur, monsieur Jean-Christophe Defraigne professeur à l'Université Catholique de Louvain, pour sa disponibilité hors norme, ses conseils et ses encouragements dans mes moments de découragements.*

*Ensuite à madame Catherine Guirkinger, pour le temps qu'elle consacrera à la lecture de mon mémoire.*

*A madame Rita Van Driel, monsieur Patrick Van Hove, et à Mamadou Sanogo pour leur soutien moral et pour le temps consacré à la lecture et la correction de mon mémoire*

*Et enfin à ma famille et à mes amis pour leur présence, leur soutien moral et leurs prières.*

## **TABLE DES MATIERES**

LISTE DES FIGURES.....	4
LISTES DES TABLEAUX .....	4
LISTES DES ACRONYMES.....	5
INTRODUCTION.....	6
<b>PARTIE THEORIQUE : HISTORIQUE DE LA COLONISATION, LA DECOLONISATION ET LES CONSEQUENCES SUR LES PAYS ASS.</b> .....	9
<b>CHAPITRE 1. DE L'EXPLORATION À LA COLONISATION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b> .....	9
1.1- Les causes et les objectifs des conquêtes coloniales en ASS .....	9
1.2- De l'exploration à la conquête du continent africain .....	9
1.2.1- L 'exploration.....	9
1.2.2- Le commerce .....	10
1.2.3- Le processus du partage de l'Afrique Subsaaharienne.....	10
1.2.4- Les politique coloniale mise en place en ASS par les puissances coloniales..	11
1.3- Les conséquences directes de la colonisation européenne en ASS .....	15
1.3.1- La construction et le développement des infrastructures en ASS .....	15
1.3.2- La désintégration des structures sociales traditionnelles .....	16
1.3.3- Une économie fondée sur l'exportation des matières premières. ....	16
<b>CHAPITRE 2 : LA DECOLONISATION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b> .....	18
2.1- Les révoltes des travailleurs dans les colonies françaises et britanniques .....	18
2.2- Le mouvement panafricaniste .....	20
2.3- La deuxième guerre mondiale motrice de l'indépendance des colonies en ASS..	21
<b>CHAPITRE 3: REVUE DE LITTERATURE</b> .....	25
3.1- L'héritage colonial est-elle importante pour expliquer les différences transversales dans les performances de croissance en Afrique ?.....	25
3.2- La libéralisation du commerce est-elle un avantage pour la croissance économique de l'Afrique ? .....	29
3.3- L'impact des investissements directs étrangers dans le développement économique en ASS. ....	30
<b>PARTIE EMPIRIQUE : METHODOLOGIE, PRESENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS</b> .....	33
<b>CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE</b> .....	33
4.1- Zone d'étude et données .....	33
4.2- Approche économétrique.....	34
4.3- Description des variables étudiées .....	35
<b>CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION</b> .....	38

<b>5.1- La statistique descriptive des données</b> .....	38
<b>5.2- Présentation des résultats et interprétation</b> .....	39
<b>5.2.1- Estimation par la méthode OLS</b> .....	39
<b>5.2.2-Estimation par la méthode à effet fixe, option cluster</b> .....	46
<b>CHAPITRE 6 : RESULTAT FINAL ET DISCUSSION DES HYPOTHESES</b> .....	49
<b>CONCLUSION</b> .....	52
<b>POUR ALLER PLUS LOIN</b> .....	55
<b>REFERENCES</b> .....	57
<b>ANNEXE</b> .....	61

## **LISTE DES FIGURES**

Figure A.1 : Les échanges commerciaux au sein des communautés économiques en Afrique. ....	61
Figure A.2: Evolution du RNB par habitant en ASS .....	63
Figure A.3: Evolution de l'espérance de vie en ASS .....	63
Figure A.4: Durée moyenne de la scolarisation en ASS .....	64
Figure A.5: Evolution de l'IDH en ASS .....	64

## **LISTES DES TABLEAUX**

Tableau 5.1.1 : Statistique descriptive .....	38
Tableau 5.2.2: Quelques entreprises minières présentes en ASS .....	40
Tableau 5.2.3: Les pays enclavés de l'échantillon .....	44
Tableau 5.2.4: les pays musulmans de l'échantillon .....	45
Tableau 5.2.1: Résultats des estimations OLS et effet fixes .....	47
Tableau A.1: les différentes communautés économiques régionales en Afrique .....	61
Tableau A.2: Part de marché de l'ASS dans le commerce mondial.....	62
Tableau A.3: Résultats avec l'utilisation de l'option cluster.....	62

## **LISTES DES ACRONYMES**

- [1] ASS ; Afrique subsaharienne
- [2] PIB ; Produit intérieur brut
- [3] IDE ; Investissement Direct Etranger
- [4] AOF ; Afrique occidentale françaises
- [5] OIT ; Organisation Internationale du Travail
- [6] SAA ; Société Agricole Africaine
- [7] CPP ; Convention People's Party
- [8] CEN-SAD ; Communauté des Etats Sahélo-Sahariens
- [9] CEDEAO ; Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- [10] COMESA ; Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe
- [11] SADC ; Communauté de Développement d'Afrique Australe
- [12] CEEAC ; Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
- [13] SADC ; Communauté de Développement d'Afrique Australe
- [14] UMA ; Union du Maghreb Arabe
- [15] IGAD ; Autorité Interna gouvernementale sur le Développement
- [16] ZLE ; Zone de Libre Echange
- [17] IDH ; Indice du Développement Humain
- [18] RNB ; Revenu National brut

## INTRODUCTION

L'Afrique est scindée en deux grandes parties, d'une part l'Afrique Subsaharienne ou l'Afrique au sud du Sahara (ASS) et d'autre part l'Afrique du Nord. Les caractéristiques distinctives sont d'ordre géographique, économique, démographique et historique. La présente étude se focalise essentiellement sur l'Afrique subsaharienne et plus spécifiquement sur sa colonisation.

Comparée aux autres continents, la colonisation de l'ASS a été tardive, et ce pour diverses raisons. D'abord, les conditions climatiques et géographiques représentaient un frein à la pénétration de l'ASS puisque les montagnes sont situées près des côtes. La seconde raison est liée à la fragilité des Européens face à certaines épidémies comme le paludisme. Enfin, la dernière raison est d'ordre économique. En effet, l'Europe exprimait peu d'intérêt économique pour les matières premières que détenait l'Afrique avant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Bairoch, 1997). L'avènement de la grande dépression survenue de 1873 à 1896 et le développement de la médecine ont suscité l'engouement économique de l'Europe pour l'Afrique.

Cependant, l'ASS a indirectement participé à la croissance économique de l'Europe avec la découverte du Nouveau Monde (l'Amérique latine) à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, l'Afrique va participer au commerce triangulaire qui repose sur un principe d'échange entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. L'ASS fournissait la main-d'œuvre à l'Europe en échange de produits manufacturés. En retour, les Européens vendaient cette main-d'œuvre sur le marché aux esclaves en Amérique latine pour y travailler dans les plantations de canne à sucre et dans les mines. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'esclavage fut aboli dans plusieurs pays européens avec la création de l'Etat du Liberia pour le refuge des anciens esclaves revenus d'Amérique.

Au XX<sup>e</sup> siècle, la fin de la Seconde Guerre mondiale, les mouvements panafricanistes vont voir le jour et lutter pour la décolonisation de l'Afrique voire l'indépendance des différents pays. Certains pays à l'instar du Ghana (1957) et de la Guinée (1958) ont acquis leur indépendance avant 1960. C'est surtout à partir des années 60 que la majorité des pays de l'ASS vont accéder à leur indépendance. Après les indépendances et jusqu'à nos jours, on remarque que certains pays notamment les colonies britanniques sont économiquement mieux avancées que les colonies françaises. En effet, de l'analyse du

Produit intérieur brut (PIB) des pays en ASS, on constate que les anciennes colonies anglaises ont en moyenne des PIB plus élevés que les anciennes colonies françaises. Bertocchi et Canova (2002) ont montré que les colonies britanniques ont des niveaux d'investissement, un PIB et un capital humain plus élevés que les colonies françaises. Sur le plan commercial, De Sousa et al (2009) révèle que les anciennes colonies britanniques commercent en moyenne 36 % plus que les ex-colonies françaises. Selon une étude de Grier (1999), les anciennes colonies françaises ont une croissance économique inférieure de 1.38 point de pourcentage par rapport aux anciennes colonies britanniques. De plus, la croissance de la population n'est pas significative c'est-à-dire qu'elle n'impacte pas la croissance économique des anciennes colonies françaises et britanniques.

Ainsi donc, les questions de recherche suivantes sont émises :

- 1) *Quelles sont les institutions qui ont été mises en place par la France et l'Angleterre dans les pays colonisés ?*
- 2) *Quels sont les héritages de la colonisation britannique et française en Afrique subsaharienne ?*
- 3) *Comment les héritages de la colonisation britannique et française ont-ils affecté le développement économique de l'Afrique ?*
- 4) *Les économies des anciennes colonies britanniques et françaises sont -elles convergentes ou divergentes ? S'il y a divergence peut on l'imputer au fait que les pays aient subits deux systèmes coloniaux différents ?*

Pour répondre à toutes ces questions, notre travail sera divisé en deux grandes parties, à savoir la partie théorique et la partie pratique. Premièrement, la partie théorique comprend trois chapitres. Le premier retrace les grandes lignes de l'exploration à la colonisation de l'ASS pour ensuite dégager les intentions des colonisations britanniques et françaises. Dans le deuxième chapitre, nous analyserons en détail le rôle de la deuxième guerre mondiale dans le processus de la décolonisation en ASS et les actions menées par les travailleurs et les panafricanistes. Quant au troisième et dernier chapitre de cette première partie, il sera consacré à la revue de la littérature qui consiste essentiellement à recueillir les pensées des auteurs sur l'impact de la colonisation en ASS que nous aborderons en trois sections. D'abord la corrélation entre les héritages coloniaux et les différences économiques observées en ASS ; ensuite la libéralisation du commerce en Afrique ainsi que ses avantages et ses inconvénients sur la croissance économique ; enfin l'impact des

Investissements directs à l'Étranger (IDE) dans le développement économique en Afrique.

Deuxièmement, la partie pratique comportera 3 chapitres également. Le premier chapitre sera consacré à la méthodologie de travail. Pour étudier l'impact des performances britannique et française en ASS, nous avons créé une base de données qui comporte 25 pays d'Afrique subsaharienne colonisés par les Français et les Britanniques sur une période allant de 1990 à 2017. Ces données ont été recueillies auprès de différentes organisations mondiales telles que la Banque mondiale et l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Dans ce chapitre, nous expliquerons le rôle des différentes variables qui feront l'objet de notre étude. Dans le deuxième chapitre, nous tenterons à travers une régression de type OLS d'évaluer l'impact des différentes variables sur le PIB, leur signification et enfin déterminer les variables qui expliquent le mieux la différence économique entre les pays africains. Ensuite, une deuxième régression à effet fixe sera réalisée. Cette étape nous permettra également de déceler si l'effet de groupe impacte nos résultats. Enfin dans le dernier chapitre nous ferons une comparaison de nos résultats avec ceux de la littérature.

## **PARTIE THEORIQUE : HISTORIQUE DE LA COLONISATION, LA DECOLONISATION ET LES CONSEQUENCES SUR LES PAYS ASS.**

### **CHAPITRE 1. DE L'EXPLORATION À LA COLONISATION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

Ce chapitre expliquera les causes et les objectifs de la colonisation britannique et française et mettra également en lumière les politiques et systèmes coloniaux établis en ASS. Ces politiques sont certes divergentes, mais se rejoignent sur certains points.

#### **1.1- Les causes et les objectifs des conquêtes coloniales en ASS**

La grande dépression qui a sévi dans les pays industrialisés au cours de l'année 1873 est la première raison qui justifie l'intérêt économique des puissances européennes pour l'Afrique. Détenir les colonies était un moyen de s'approvisionner en matières premières à des prix avantageux et ainsi faire face à la crise économique. La deuxième raison évoquée par plusieurs auteurs comme Brunshwig (1960) est la compétitivité entre les pays. En effet, le nombre d'acquis en colonies traduisait la supériorité économique d'une nation européenne par rapport aux autres.

#### **1.2- De l'exploration à la conquête du continent africain**

##### **1.2.1- L'exploration**

L'exploration est le point de départ de la conquête coloniale. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les Européens n'avaient pas une totale maîtrise géographique du continent africain. Les côtes africaines étaient connues, mais essentiellement pour la traite négrière. Ainsi, à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle plusieurs explorateurs vont se lancer à la découverte du continent africain pour le compte des pays européens dans la majorité des cas. De ces expéditions, plusieurs territoires africains ont été découverts. Par exemple, le Français René Caillié découvre le Tombouctou (Mali). Silva Porto découvre l'actuelle Zambie en 1839 et traverse toute l'Afrique centrale. Pierre Savorgnan de Brazza découvre le Congo français en 1875, Binger explore la boucle du Niger et la Côte d'Ivoire (Stamm, 2003).

### **1.2.2- Le commerce**

Que l'on se trouve du côté britannique ou français, le système commercial colonial est identique. D'un côté les succursales européennes installées en Afrique sont chargées de vendre et d'acheter les marchandises aux mains des intermédiaires africains pour le compte des sociétés mères situées en Europe. De l'autre côté, les intermédiaires africains ont la charge de rassembler les marchandises produites par les paysans pour les échanger contre des explosifs, des armes, des spiritueux commerciaux, du coton de Manchester, de la quincaillerie et d'autres marchandises de mauvaise qualité (Suret-Canale, 1971). Ils étaient également chargés du commerce à l'intérieur du continent. C'est le cas du bétail du Sahel et du poisson séché du Niger échangé contre de la cola. Les intermédiaires sont entre autres les Dioulas de la Côte d'Ivoire et de la Guinée, les Douala du Camerounais, les Batéké du Congo. Le commerce se faisant sans unité monétaire, les échanges de marchandises avec les moyennes entreprises avaient lieu le même jour, tandis que les échanges avec les grandes entreprises se faisaient ultérieurement. En effet, pour réaliser des bénéfices plus importants, les grandes entreprises préféraient payer les marchandises qu'ils prenaient contre des promesses de livraison de marchandises au prochain passage. Cependant, la rude concurrence va favoriser la suppression de ce système par l'introduction de la monnaie dans le commerce.

### **1.2.3- Le processus du partage de l'Afrique Subsaharienne**

À la conférence de Berlin qui a eu lieu en 1884-1885, l'Afrique toute entière a été partagée entre les puissances coloniales. Afin d'éviter tous conflits territoriaux, les puissances coloniales se sont réunies à Berlin pour tracer des frontières géoéconomiques. Ces frontières qui ont été établies faisaient abstraction de la réalité géographique et ethnique du continent, le traçage étant basé sur les intérêts géostratégiques et économiques des puissances coloniales. Les accords signés lors de cette conférence se fondent sur quelques principes :

« Toute prise de possession de territoire sur les côtes du continent africain doit être notifiée aux puissances signataires afin de leur permettre de faire valoir, s'il y a lieu, leurs réclamations. Nulle annexion n'est valable si la puissance souveraine n'entretient sur le territoire acquis une autorité suffisante pour faire respecter ses droits et ceux des autres États. Toute puissance européenne établie sur la côte acquiert de ce fait des droits sur

l'arrière-pays jusqu'à ce qu'elle rencontre une zone d'influence voisine ou un État organisé » (Stamm,2003).

#### **1.2.4- Les politiques coloniales mises en place en ASS par les puissances coloniales**

##### **a- La place des chefs traditionnels dans l'ordre colonial**

Si de manière générale, la conquête coloniale s'est déroulée sans riposte de la part de la population, certains chefs et royaumes ont cependant résisté à l'occupation française. C'est le cas d'Almamy Samori Touré qui s'est farouchement opposé aux forces armées françaises, et fut déporté et assassiné au Gabon en 1900. Il faut noter que si la population n'a pas riposté, cela ne signifie pas qu'elle acceptait la colonisation. Les Africains ne possédaient ni les armes ni les capacités adéquates pour faire face aux forces militaires françaises dont la technique armée était nettement supérieure à celle des Africains. Certains membres des forces armées militaires françaises étaient d'origine africaine et venaient des autres pays africains. Ainsi, dans les territoires où les membres de l'administration coloniale française étaient trop peu nombreux pour assurer certaines fonctions, les colons français étaient contraints de collaborer avec les chefs traditionnels. Ces derniers devaient collecter les impôts et recruter les travailleurs. Cependant, le système mis en place dans les colonies françaises en ASS est l'administration directe. En effet, les chefs ont gardé leurs fonctions au sein des colonies, mais dénués de toute autorité. Ils représentaient quelquefois leurs royaumes pour les occasions cérémoniales et assuraient la médiation entre les indigènes et les colons. Dès lors, les royaumes étaient sous l'autorité et la direction de l'administration coloniale française. Cette politique a suscité quelques ripostes comme c'est le cas du chef Agoli-Agbo qui fut mis en prison au Congo.

Contrairement aux Français, les Anglais ont mis en place un système d'administration indirecte dite paternaliste (Crowder, 1968). Ce système a permis non seulement aux chefs traditionnels de garder leur autorité, mais aussi d'être intégrés dans l'administration coloniale. Ils étaient constamment consultés par l'administration britannique dans les prises de décision. Souvent, ils servaient d'intermédiaires entre les colons et les indigènes pour faire passer les informations. Il y avait une parfaite entente entre les chefs traditionnels et les colons britanniques. L'administration indirecte a également favorisé la formation des élites en Occident pour occuper des postes dans l'administration.

Cependant, les chefs traditionnels étaient favorisés malgré l'émergence des élites. Les autorités britanniques préféraient s'adresser aux chefs plutôt qu'aux élites du fait de leur influence sur la population.

#### **a) La propriété foncière**

Dans les colonies françaises, les terres qui n'appartenaient à personne étaient désormais sous l'autorité des colons français. Aussi, les colons procédèrent à une expropriation des terres qui étaient occupées par les indigènes en contrepartie d'une indemnisation. Les règles de la propriété foncière étaient fixées par l'administration et exerçaient également un droit de propriété sur les terres. En Afrique occidentale française (AOF), les terres furent cédées aux compagnies concessionnaires selon le décret du 23 octobre 1904 (Almeida-Topor, 2013).

Dans les colonies britanniques de manière générale la propriété foncière était reconnue par l'administration. Au Kenya, en 1902, un décret attribua aux colons les terres qui n'appartenaient à personne. Ils pouvaient également les vendre ou les louer, mais seulement aux Occidentaux. Dans certaines parties du Nigeria, la propriété a été basée sur des compromis de la Couronne accordée aux premiers demandeurs africains. Dans d'autres parties, les terres ont été nationalisées et mises sous l'administration des britanniques dans le seul but d'éviter les conflits fonciers. Dans ce cas, les Britanniques n'avaient pas de droit sur les terres, juste un rôle d'administrateur.

#### **b) La politique budgétaire mise en place par les administrations coloniales**

La politique budgétaire mise en place, aussi bien dans les colonies britanniques que dans les colonies françaises était basée sur l'autonomie financière des colonies. En effet pour les puissances impérialistes, les colonies doivent être une source de profit et non une charge pour l'administration coloniale. En dehors des dépenses militaires, toutes autres dépenses étaient financées par les colonies elles-mêmes. Ainsi pour ne pas subir les coûts de la colonisation, les colons français faisaient payer des frais généraux de fonctionnement à la population en imposant une taxe et le travail forcé. Néanmoins, en ce qui concerne la taxation, les deux puissances avaient des politiques différentes. L'administration coloniale française avait recours autant à la taxation directe qu'à la

taxation indirecte tandis que pour les Britanniques la balance penchait plus du côté du système de taxation indirecte.

La taxation indirecte est une taxe à la consommation qui s'applique dans les colonies françaises aux produits importés (les produits qui arrivent dans les colonies). En fin de compte, c'est la population autochtone qui payait la taxe, car du fait de la taxe les produits importés deviennent plus chers sur le marché. Cette politique a contribué à l'augmentation des recettes budgétaires à partir desquelles étaient financées les dépenses des colonies. Quant aux impôts directs, ils représentaient une sorte de contribution individuelle personnelle. Les Français avaient recours à la capitation ou impôt personnel qu'ils appliquèrent d'abord à la population âgée de plus de 8 ans et au fil des années cette loi ne s'appliqua plus qu'à la population âgée de plus de 16 ans.

### **c) La monnaie**

Les états colonisateurs appliquèrent des politiques similaires au départ, mais qui par la suite se sont différenciées. L'introduction de la monnaie marque la fin de l'utilisation de la monnaie traditionnelle comme les cauris, les guinées, les guinzés, le sel. Les colonisateurs ont instauré leur monnaie locale dans les colonies pour faciliter les échanges commerciaux entre les colonies et la métropole. Le Franc pour les colonies françaises et la Livre pour les colonies anglaises.

La Grande-Bretagne, pour contrôler la circulation de la Livre sterling, a mis en place une monnaie propre aux colonies ; par exemple, le Ghana utilisait la Livre sterling ghanéenne. Ainsi, en 1912, la Western African Currency Board (WACB) a été mise en place pour réguler la monnaie dans les colonies britanniques. Contrairement à la Grande-Bretagne, la France a imposé sa monnaie locale à ses colonies, et ce jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi, pour contrôler la circulation de la monnaie dans les colonies françaises en Afrique occidentale, la Banque de l'Afrique occidentale (BAO) a été créée en 1901.

### **d) Des investissements économiques limités.**

En ce qui concerne les investissements, les Français et les Britanniques ont adopté un comportement presque identique. Aussi bien dans les colonies françaises que dans les colonies anglaises, les investissements étaient limités et majoritairement destinés aux

colonies qui possédaient d'énormes ressources minières. C'est ainsi que les investissements en Afrique anglophone dépassaient ceux de l'Afrique française, car les colonies anglaises étaient plus riches en ressources minières. Les investissements britanniques en direction de l'Afrique du Sud représentaient 53% des investissements totaux, ceux en direction de la Rhodésie du Nord représentaient 8.1% et 14.8% étaient repartis entre les autres colonies. Seulement 4 % du total des investissements ont été transférés vers les colonies d'Afrique française. Cette limitation était aussi perceptible dans les infrastructures industrielles. En effet, pour écouler plus facilement les produits européens et aussi éviter la concurrence entre les produits manufacturés africains et européens, les Européens ont limité les investissements dans le secteur industriel. De plus, les matières premières étaient essentiellement transformées en Europe. L'administration coloniale a également investi dans le développement des infrastructures de transport. Le développement du transport était nécessaire pour favoriser et faciliter le transport des matières premières des zones d'extraction à la côte. Ainsi, le chemin de fer reliant Thies, Kayes, Bamako et Koulikoro fut construit de 1883 à 1923. Des chemins de fer furent également été construit en Guinée. Commencé à Conakry en 1900, ce chemin de fer ne se terminera en 1914 à Kankan, en passant par Kindia en 1904. En Côte d'Ivoire, le chemin de fer permettant de relier Abidjan et Bouaké fut construit en 1912. Au Bénin un chemin de fer a relié Cotonou et Savè. Dans les colonies anglaises, des chemins de fer ont relié Lagos et Kano en 1912 au Nigéria. Au Soudan, le chemin de fer, d'abord construit dans un but stratégique par Herbert Kitchener, rejoignit la mer Rouge en 1905, où fut créé Port-Soudan en même temps que se développait la ville d'Anthara à l'embranchement ; la voie fut continuée jusqu'au Sennar et, vers l'Ouest, au Kordofan, en 1911. Des voies routières ont également été construites grâce à une main d'œuvre locale qui travaillait à contre-gré et percevait des salaires marginaux. Certes, les investissements dans les transports ont participé au développement des infrastructures de transports, mais elles ont surtout permis aux puissances coloniales d'atteindre leurs objectifs c'est -à-dire augmenter les exportations en matières premières.

#### **e) L'enseignement**

L'enseignement fut introduit pour la première fois en Afrique par le biais des missionnaires qui en détenaient le monopole. L'enseignement était diffusé de sorte que les Africains occupent des rôles subalternes dans la hiérarchie professionnelle. Le nombre d'élèves dans les écoles primaires était assez conséquent et en croissance dans les colonies

françaises, mais le taux de scolarité restait marginal, car l'enseignement n'était suivi que par une petite partie de la population. On comptait 190 écoles primaires publiques et seulement 10 000 élèves (Almeida-Topor, 2013). En 1920, 23 jeunes étudiants ont pu entamer des études à l'université Ponty en France. Le sénégalais Leopold Sedar Senghor était le seul diplômé en lettres à l'époque coloniale. Dans les colonies françaises en ASS on ne comptait que 2 avocats diplômés issus de la population locale (Crowder, 1984).

En Afrique anglophone, le système d'administration indirect mis en place a incité les Britanniques à développer l'enseignement. Pour cette raison, l'enseignement primaire supérieur y était plus développé qu'en Afrique française. Ainsi, en 1905 il y avait au moins une école dans chaque colonie tandis qu'en Afrique française il existait seulement une école, l'école William Ponty établie au Sénégal en 1904. De plus, au XIX<sup>e</sup> siècle, les universités qu'on pouvait trouver en Afrique occidentale étaient implantées dans les colonies anglaises, en occurrence Fourah Bay College, en Sierra Leone créée en 1876. Plusieurs jeunes diplômés étaient inscrits en faculté de médecine en Angleterre ; ce qui fait qu'en 1913, 7 Nigériens ont obtenu leur diplôme en médecine. Le développement de ces universités était également un moyen, une stratégie pour freiner l'immigration des jeunes étudiants vers l'Angleterre.

### **1.3- Les conséquences directes de la colonisation européenne en ASS**

Les conséquences directes décrivent les changements sociaux politiques et économiques observés en ASS pendant la période coloniale.

#### **1.3.1- La construction et le développement des infrastructures en ASS**

La colonisation de l'Afrique a eu des impacts positifs en ASS. Elle a été à l'origine de l'introduction de l'éducation en ASS. Les missionnaires ont transmis le savoir aux Africains. Ainsi, aussi bien dans les colonies françaises que dans les colonies britanniques, des écoles primaires, secondaires et des universités ont été construites. Ensuite, elle a également permis la construction des routes, des chemins de fers dans les colonies. Enfin, elle a favorisé le développement des systèmes de santé. Par exemple, au Nigeria il y a eu 7 médecins en 1913. Le progrès de la médecine a impacté positivement l'espérance de vie qui a augmenté, on enregistre également une baisse du taux de mortalité.

### **1.3.2- La désintégration des structures sociales traditionnelles**

Au début de la colonisation, en 1880, plus de 90 % du continent étaient sous la direction des chefs africains (Ekanza, 2006). La colonisation de l'ASS a participé à la destruction des structures sociales traditionnelles dans l'ensemble. Tout d'abord, l'administration directe instaurée dans les colonies françaises en ASS a été à l'origine de la déstabilisation des chefs traditionnels, car même si la fonction de ces derniers n'a pas été supprimée, elle a été dépourvue de son rôle premier, le pouvoir, l'autorité. Ensuite, les colons ont changé le paysage politique africain, qui désormais est organisé en subdivision, cercle et territoire, mais qui reste centralisé autour du gouverneur général.

De plus, la colonisation a fait disparaître les communautés traditionnelles. Avant la colonisation, les peuples vivaient en collectivité, unis par des liens de fraternités. La colonisation a favorisé la disparition du collectivisme au profit de l'individualisme. Enfin, la colonisation a façonné le paysage urbain avec l'émergence de grandes villes où se déroule l'essentielle des activités économiques et qui sont reliées aux autres villes par des voies de communication (transports).

### **1.3.3- Une économie fondée sur l'exportation des matières premières.**

Globalement, les politiques instaurées dans les colonies britanniques se distinguent de ceux des francophones. Cependant, les résultats économiques observés dans les différentes colonies étaient identiques à la période coloniale. Les métropoles exportent les matières premières et écoulent leurs produits manufacturés sur les marchés africains. Les produits exportés sont principalement les produits agricoles, car le secteur minier restait encore un secteur peu exploité. Seulement les ressources minières du Congo belge et de l'Afrique du Sud étaient exploitées à la période coloniale.

En Afrique française. Le caoutchouc provenant de l'Afrique Equatoriale, était la matière première la plus exportée, ensuite venaient de manière désordonnée l'huile de palme, les plantes oléagineuses, le bois, les bovins, le maïs, le coton, le coprah, le sésame, le café et le cacao. La production était très spécialisée : par exemple, le Sénégal et le Soudan produisaient de l'arachide, le Bénin produisait des produits du palmier à huile.

Du côté des colonies britanniques, le caoutchouc occupait une place importante et représentait plus de 0,5 million de Livres d'exportation en 1907. Cependant à partir de 1910, on assiste à un changement de données avec par exemple le cacao qui prit la

première place. Ainsi, en 1914 il représentait 2.2 millions de Livres et était produit par le Ghana. Le Nigeria ainsi que la Sierra Leone exportaient des produits de palme.

La colonisation britannique et française a donc eu pour conséquence d'inclure les colonies africaines dans le capitalisme européen. Le degré de l'intégration était fonction de la demande des matières premières que les colonies produisaient.

En conclusion, ce chapitre a exposé les différents systèmes coloniaux établis en Afrique pendant la période coloniale. Les politiques instaurées par les britanniques dans leurs colonies diffèrent de celles des français. Les trois grandes différences se situent d'abord, au niveau de la gouvernance, les britanniques choisissent la gouvernance directe, tandis que les français optent pour la gouvernance indirecte. Ensuite, sur le plan éducatif, les dépenses en éducation étaient plus importantes dans les anciennes colonies anglaises que dans les colonies françaises. Ce qui s'est traduit par le nombre élevé d'universités dans les colonies britanniques. Enfin, les Français ont imposé une monnaie unique en Afrique francophone (le franc) jusqu'à la deuxième guerre mondiale, alors que les britanniques ont imposé une monnaie propre aux colonies. Certes, les politiques coloniales divergent, cependant les conséquences de la colonisation sont similaires dans les colonies françaises et britanniques. Les colonies qu'elles soient britanniques ou françaises servent de points d'approvisionnement en matières premières aux métropoles. En outre, la colonisation a conduit à la disparition des empires et des royaumes de l'Afrique ancienne, plus particulièrement dans les colonies françaises.

## **CHAPITRE 2 : LA DECOLONISATION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

La Deuxième Guerre mondiale a été un élément déclencheur de la révolte des travailleurs qui a favorisé la mise en place de diverses réformes. Ainsi, après la conférence de Manchester en 1945, les nationalistes vont mener des combats passifs dans l'ensemble, dans le but d'obtenir une indépendance territoriale. De plus, le soutien apporté aux pays colonisés par les Américains va accélérer la décolonisation des pays en ASS possible.

### **2.1- Les révoltes des travailleurs dans les colonies françaises et britanniques**

La France et l'Angleterre ayant été dévastées par la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) eurent nécessairement besoin de leurs colonies pour s'approvisionner en matières premières afin de redresser leurs économies par le biais des industries. Pendant ce temps, on assistait à un éveil de conscience des colonisés qui réclamaient une amélioration de leur condition de travail et de vie. C'est dans cette optique que s'était tenue du côté des colonies françaises, en 1944, la conférence de Brazzaville qui réunit les hauts fonctionnaires gouverneurs, les gouverneurs généraux, les personnalités du quartier général d'Alger et dont l'objectif était de déterminer l'avenir de l'empire français. Cette conférence s'est soldée par la promesse d'une représentation bien que minime des représentants africains dans la gouvernance de l'empire français fortement centralisé. Elle a également favorisé l'accès aux postes de responsabilités politiques aux élites. À la question du travail libre et salarial, les gouverneurs avaient répondu en suggérant la suppression du travail forcé, et ce, progressivement sur une durée de 5 ans. Néanmoins, ils rejetèrent la possibilité d'octroyer un salaire aux travailleurs qui pour eux représentait un danger pour la production et la croissance de la population. Le principal but de cette conférence était de maintenir les relations entre la France et ses colonies.

Ainsi, en 1945, pour mettre en exécution les réformes de la conférence de Brazzaville, le gouvernement provisoire a inclus des représentants africains dans l'assemblée constituante dont Léopold Senghor, Lamine Gueye, Gabriel d'Arboussier, Félix Houphouët-Boigny dont les votes étaient minoritaires à l'assemblée. Le projet de constitution libérale d'avril 1946 élaborée par la première assemblée constituante a été rejeté lors du referendum de mai 1946. Tandis que projet de loi suivant rédigé par une nouvelle assemblée a, quant à lui, été accepté le 2 juin 1946 (Cooper, 1996). Ce projet assurait le vote des africains, des asiatiques et les nord-africains à l'assemblée. Ainsi, l'empire français laisse place à l'union française.

En juin 1945, un code proclamé par décret notifiant la suppression du travail forcé le 1er avril 1946 s'opposait aux gouverneurs français qui en étaient hostiles. À cette même période, Felix Houphouët dirigeant de la Société Agricole africaine (SAA) se rend à Dakar et mène des actions pour le travail libre. Il dénonce le recourt et l'augmentation du travail forcé depuis le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale et assimile le travail forcé à l'esclavage. En janvier 1946, à Dakar et à saint louis (Sénégal) les employés et ouvriers du Syndicat des Employés du Commerce, des Industries et des Banques (EMCIBA) entrent en grève. La grève implique la classe ouvrière, excepté les cheminots et les enseignants, et s'étend sur 12 jours. Les ouvriers protestent pour une augmentation des salaires ainsi que des avantages. Pour mettre fin à cette grève, le gouverneur général cède et entreprend d'augmenter le salaire qui passe de 5.45 à 7.40 francs par heure (Cooper, 1996) soit une augmentation de 1.95 franc. Ainsi, le 5 avril 1946 la loi Felix Houphouët Boigny ou loi du 1er avril est approuvée par l'Assemblée, d'autres mesures pour améliorer le bien-être des travailleurs ont été acquises. Notamment permettre aux travailleurs d'emprunter gratuitement les transports en commun, la création des centres d'hébergement et la restauration.

La Grande-Bretagne de son côté avait entrepris des projets en vue de stimuler la production dans les colonies afin de faire face aux dettes engendrées par la guerre. En 1940, le politicien kenyan Mathu solidaire aux travailleurs militait pour l'amélioration du bien-être des travailleurs dans les colonies. Son objectif était d'établir un équilibre entre le bien-être des travailleurs et la croissance économique. Les Britanniques étant confrontés à une inflation ne pouvaient entreprendre de telles actions ; ce qui engendra des soulèvements populaires dans les colonies, avec pour conséquence, le ralentissement de l'économie. Les grèves ont éclaté dans différentes villes notamment à Mombasa, Dar es Salaam et au Ghana en 1947, à Zanzibar et en Rhodésie en 1948.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui a lieu d'abord en 1944 et ensuite en 1948 a permis aux grandes puissances coloniales de prendre des décisions afin de faire face aux crises dans les colonies. Ainsi, à cette conférence les puissances coloniales ont décidé d'étendre la législation sur la sécurité sociale à tous les citoyens sans aucune distinction, d'améliorer les conditions de vie des travailleurs, l'égalité en matière de rémunération de l'éducation et de la formation professionnelle.

En résumé, les différentes grèves dans les colonies françaises et britanniques ont engendré des perturbations économiques. Néanmoins les grèves les plus intensives ont permis de

changer les choses et d'améliorer la condition de vie des travailleurs par l'abolition du travail forcé et l'augmentation des salaires des travailleurs. La conférence de Brazzaville était un moyen pour les députés africains d'exprimer leur désir d'acquérir une autonomie au sein des colonies. Il est important de notifier que ces nouvelles réformes ont représenté un coût financier pour les puissances impériales, car désormais le travail était non seulement rémunéré, mais également volontaire. Ainsi, les revendications ne sont que le début d'une longue marche vers l'indépendance des colonies.

## **2.2- Le mouvement panafricaniste**

La lutte pour la reconnaissance des droits de l'homme noir a commencé au XVIIIe siècle et s'enregistrait sous le nom de pan-négrisme. Le Jamaïcain Marcus Mosiah Aurelius Garvey était considéré comme étant le père fondateur de cette doctrine. Le pan-négrisme s'inscrit dans une logique raciale. Il traduit la solidarité uniquement entre races noires pures et la revalorisation culturelle de l'Afrique. La définition du panafricanisme exclut donc de facto les mulâtres et les Africains n'ayant pas la peau noire. Cette définition qualifiée d'acte racial par William Edward Burghardt Du Bois n'est pas partagée par tout le monde. Ainsi, Du Bois, fervent partisan du socialisme et du communisme, s'opposait à Garvey, car selon lui la lutte pour l'égalité et le droit de tout être humain devrait se faire par abstraction de couleur de peau ou de l'origine. D'ailleurs, pour s'éloigner des idées de Garvey et défendre ses idéologies, il qualifie la lutte pour la reconnaissance et la dignité des Africains comme étant le panafricanisme.

Au XXe siècle l'immigration des jeunes Africains en Europe en occurrence au Royaume-Uni et en France va raviver la flamme du panafricanisme. Des étudiants comme le jeune ghanéen Kwame Nkrumah parti aux États-Unis pour entamer des études universitaires est confronté au racisme. Ce qui fait qu'en 1945, il quitte l'Amérique pour rejoindre l'Angleterre afin de continuer son parcours scolaire où il fait la rencontre de Garvey à qui il doit son éducation politique. Cependant il ne partage pas les pensées de ce dernier et rejoint donc le mouvement panafricaniste de Du Bois. D'autres jeunes africains tels que le Kenyan Jomo Kenyatta sont venus en Angleterre dans l'espoir de rencontrer les autorités britanniques pour revendiquer les terres Kikuyu, la suppression de l'impôt pour les femmes et la représentation des élites au législatif council. Au Royaume-Unis, il rencontre des partis communistes et la diaspora noire. Dès lors, il est animé par des sentiments nationalistes. Sa lutte devient désormais nationale et non tribaliste.

L'immigration de ces jeunes en Angleterre et leurs rencontres avec la gauche anglaise et la diaspora noire va éveiller en eux un sentiment nationaliste.

En 1930, une nouvelle génération de panafricaniste naît, composée de Jomo Kenyatta, les Trinidiens George Padmore et C. L. R. James et le Sierra-Léonais I. T. A. Wallace-Johnson. L'année 1945 est une date décisive pour les panafricanistes, car c'est à cette période que se tient le cinquième congrès du panafricanisme à Manchester. À ce congrès les grandes lignes des actions à mener pour la décolonisation de l'Afrique sont évoquées. Après ce congrès Kwamé Nkrumah et Jomo Kenyatta rentrent dans leur pays afin de mener le combat qui conduira à l'indépendance de leur pays respectif.

### **2.3- La deuxième guerre mondiale motrice de l'indépendance des colonies en ASS**

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les rapports de force ont évolué. L'Europe perd son hégémonie et les deux grandes puissances mondiales deviennent les États-Unis et l'URSS. Dans une charte signée le 15 août 1941 par le Premier ministre britannique Winston Churchill et le président Delano Roosevelt, il a été convenu que les signataires « devraient respecter le droit de tous les peuples à choisir la forme de gouvernement sous laquelle ceux-ci veulent vivre ; et ils souhaitent voir rétablir les droits souverains et le gouvernement indépendant des nations qui ont été dépouillées par la force » (Bouamama, 2017). Les Américains et les Russes demandent la décolonisation des pays colonisés par les Européens. Les États-Unis ayant eux-mêmes été colonisés par l'Angleterre soutiennent tous les pays colonisés qui se battent pour l'indépendance de leur territoire.

En 1947, pendant la guerre froide qui opposait les États-Unis à l'URSS, une alliance s'est créée entre les Américains et les puissances européennes, au sein de l'OTAN. Cependant, les alliés sont toujours en désaccord en ce qui concerne la décolonisation des colonies. Les Américains craignent une avancée du communisme dans les pays colonisés vu le refus acharné des grandes puissances à décoloniser. Dans ce contexte chaotique, certains pays non africains accèdent à l'indépendance, mais les Européens sont plus réticents en ce qui concerne celle de l'Afrique.

Ainsi, pour calmer les tensions aussi bien du côté des Américains que du côté des nationalistes chaque puissance coloniale met en place des réformes.

Les Britanniques mettent en place le self-government à long terme. Ce système stipule que les colonies pourraient être indépendantes dans le long terme à condition que les colonies soient capables de s'autogouverner après une période de transition. La phase de transition est la période pendant laquelle les Britanniques transfèrent le pouvoir aux élites locales (enseignants, médecins, journalistes, avocats). Selon Bouamama Saïd (2017), le self contrôle n'est pas une indépendance, c'est la séparation des compétences entre deux entités. Les sphères internes seront gérées par le gouvernement local, et les matières réservées relèvent de la compétence du gouvernement britannique. Les nationalistes remettent en cause deux points importants de ce système, la transition et l'étendue des matières réservées. Ils revendiquent une autonomie totale et la limitation des matières réservées à une dimension symbolique dans le cadre du Commonwealth. C'est dans ce cadre que toutes les colonies britanniques accèdent à l'indépendance.

Le parfait exemple est l'indépendance du Ghana. De retour dans son pays d'origine en 1947, Kwamé Nkrumah crée le 2 juin 1949, la Convention People's Party (CPP) à travers laquelle il réclame le self-government immédiat. Comme l'a recommandé le congrès de Manchester en 1945, il mène une lutte pacifique. Cependant le 9 janvier 1950, suite à une grève générale qu'il a provoquée, il est arrêté et mis en prison. Grâce à une législation qui autorise les prisonniers à se présenter aux élections à condition que ceux-ci soient toujours en possession de leurs droits civiques, Kwamé se présente aux élections municipales d'Accra, qu'il remporte. Suite à cette victoire, il est libéré de prison et est nommé à la tête du gouvernement ghanéen. Pour rassurer les Britanniques, Kwamé Nkrumah témoigne son attachement politique et militaire aux Commonwealth.

La décolonisation britannique est donc considérée comme moins violente exception faite du Kenya. Inspiré des idées de Gandhi, le désormais nationaliste Jomo Kenyatta entame une lutte pacifique pour la libération de son pays. En 1952, Jomo est accusé à tort d'avoir été à l'origine de la révolte des Mau Mau qui réclamaient les terres occupées par les Européens. Selon Caroline Elkins, historienne à Harvard, la guerre a fait de nombreuses victimes : 320000 prisonniers dans les camps, 100000 morts du côté des Kenyans, etc. Cependant, elle s'est soldée par un éveil de conscience des Britanniques qui, pour protéger leurs intérêts économiques, ont mis en place le self-government à long terme. Ainsi, dès sa sortie de prison, Jomo Kenyatta lance en 1963 le programme « grand patron », car son objectif était d'acquiescer à une indépendance politique tout en entretenant de bons rapports économiques avec les Britanniques. Ce programme encourage les

investissements directs étrangers (IDE), sécurise les avoir britanniques, mais les terres ne sont pas redistribuées. En 1963 le Kenya est déclaré colonie indépendante. En 1964 Jomo devient le président du Kenya, les terres sont vendues aux Kenyans et une nouvelle classe de capitalisme locale naît.

Notons qu'il était plus facile pour le Royaume-Uni d'appliquer ce processus de décolonisation, car il a toujours considéré ses colonies comme des entités différentes, ce qui n'était pas le cas de la France.

Dans les colonies françaises, les réformes mises en place par le gouvernement de Charles de Gaulle afin de calmer les esprits indépendantistes sont les suivantes :

Une assemblée nationale est créée qui regroupe aussi bien les Européens que les autochtones élus au suffrage universel. Les réformes comprennent aussi le développement de l'éducation et la formation des élites indigènes, l'abolition du travail forcé, la création d'une caisse de retraite et d'une inspection du travail.

Cependant, ces réformes n'ont pas été suffisantes, les nationalistes revendiquent toujours l'indépendance de leur colonie. Ainsi, en 1958, de Gaulle propose aux colonies de choisir entre une indépendance immédiate suivie d'une rupture de toute aide financière et militaire de la France, et rester sous l'autorité française avec une possibilité d'indépendance à long terme. Tous les pays acceptent la deuxième solution sauf la Guinée qui réclame une indépendance immédiate. Suite à ce refus s'en suit une confrontation entre la Guinée et la France. La France va essayer de créer un déséquilibre monétaire en Guinée en émettant de faux billets de banque, ce qui va engendrer une forte inflation. Ainsi, pour faire face à cette crise financière Sékou Touré demande le soutien de l'Amérique et de la Russie. Kwamé Nkrumah fait preuve de générosité et de solidarité en prêtant la somme deux millions de Livres ghanéennes à Sékou Touré. Ces aides ont permis à la Guinée de continuer la bataille, si bien que le 2 octobre 1958 elle est déclarée indépendante. Néanmoins, c'est le 7 janvier 1959 qu'elle est officiellement reconnue comme un état indépendant. Pour éviter que les autres colonies ne suivent les traces de la Guinée, la France va procéder à une indépendance préparée et accompagnée.

Chaque colonie française comme la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Gabon a négocié avec la France pour accéder à l'indépendance tout en bénéficiant de l'aide financière et militaire de la France. En contrepartie, la France garde tous les privilèges économiques tels que la gestion de la politique monétaire des colonies, les entreprises françaises bénéficiant toujours des privilèges douaniers, la présence récurrente des forces militaires

françaises dans les états, la liberté de transfert des bénéfices, les exonérations de longue durée, etc. C'est ainsi qu'en 1960 plusieurs colonies françaises en ASS ont été déclarées indépendantes en gardant contrairement à la Guinée tous les avantages. L'indépendance en Afrique subsaharienne française et britannique peut être considérée comme étant un transfert de pouvoir des Européens aux élites africaines.

La deuxième guerre mondiale a été une aubaine pour les nationalistes qui ont profité des nouvelles conditions sociales et économiques, créée par cette guerre afin de convaincre les gouverneurs coloniaux et ainsi obtenir des réformes et par la suite, l'indépendance des colonies françaises et britanniques. Les révoltes et les grèves des travailleurs ont rendu la décolonisation coûteuse pour des raisons économiques, mais également militaires. De plus, le soutien des américains craignant l'avancée du communiste a également permis d'accélérer le processus de décolonisation. Cependant, La décolonisation française s'éloigne de celle des britanniques. Les britanniques ont décidé d'accorder l'indépendance à leurs colonies au sein d'un Commonwealth et les français ont choisi d'accorder l'indépendance tout en gardant une main mise sur l'économie de ses anciennes colonies.

### **CHAPITRE 3 : REVUE DE LITTÉRATURE**

A ce niveau, la littérature et les travaux empiriques existants sur l'impact de la performance britannique et française sur l'économie des pays colonisés après l'indépendance sont abordés.

#### **3.1- L'héritage colonial est-il important pour expliquer les différences transversales dans les performances de croissance en Afrique ?**

Cette section se focalise sur l'impact de la colonisation sur la croissance économique des pays en Afrique.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, « l'Afrique était une région extrêmement riche, caractérisée par des pénuries de main-d'œuvre et de capital, par des activités commerciales indigènes étonnamment étendues et par des niveaux de centralisation politique variables, mais souvent faibles ». La pénurie de mains d'œuvre tire son explication majoritairement de l'esclavage qui a eu lieu avant la colonisation (Olamosu et Wynne, 2015).

Les puissances coloniales britanniques et françaises ont mis en place différents systèmes coloniaux. Les Britanniques ont opté pour une administration indirecte et les Françaises ont opté pour une administration directe. Ces différents systèmes ont influencé l'économie des pays colonisés après l'indépendance. Acemoglu et Robinson (2012) expliquent la différence économique des pays en voie de développement par l'héritage colonial. Les institutions mises en place par les puissances coloniales ont influencé la croissance économique des pays colonisés. Michalopoulos et Papaioannou (2013) montrent dans leur étude que le degré de centralisation des organisations politiques précoloniales justifie le développement économique des anciennes colonies.

Les auteurs Bertocchi et Canova (2002) ont réalisé une étude testant la corrélation entre le colonialisme et la croissance économique en Afrique pour la période 1960-1988. Les données pour l'Afrique à long terme étant indisponibles, ils utilisent des indicateurs construits à partir des données ex post de Summers et Heston (1991). Cependant les données sont remises en cause, car pour plusieurs pays africains, les comptes nationaux ne sont pas disponibles avant les années 1970. Ainsi, les données manquantes sont estimées par interpolation. Dans cette étude les auteurs distinguent l'indépendance politique de l'indépendance économique, car les deux n'ont pas toujours lieu au même

moment. Selon Esseys (1975), l'indépendance économique s'obtient à partir du moment où un pays arrive à développer autant son secteur primaire que son secteur industriel. C'est-à-dire que les biens échangés sont diversifiés et ne reposent pas essentiellement sur le secteur primaire. Les indicateurs utilisés pour mesurer l'héritage économique sont le statut politique qui prend la valeur 0 lorsque le pays est indépendant, 1 lorsque le pays est dépendant et 2 lorsqu'il s'agit d'une colonie. La puissance coloniale qui gouverne la colonie, ainsi une valeur de 0 est attribuée aux anciennes colonies britanniques, 1 aux anciennes colonies françaises et 2 aux autres puissances coloniales. Un autre indicateur qui mesure le degré de pénétration ou d'exploitation que la métropole a exercé sur la colonie. C'est le ratio du PNB sur le PIB en 1960. Une valeur de 1 signifie que la pénétration a été faible. Enfin, un indice des institutions politiques qui permet de mesurer le risque d'expropriation qu'un individu peut subir dans le pays où d'autres indicateurs économiques et sociopolitiques sont utilisés dans la régression (Acemoglu et al, 2001). Les résultats montrent que les colonies britanniques et françaises ont des niveaux d'investissement, un PIB et un capital humain plus élevés que les autres colonies. L'analyse bivariée et multivariée concluent que l'héritage colonial explique la différence économique entre les colonies et la persistance de cet héritage à travers les institutions après l'indépendance politique en Afrique.

Grier (1999) a étudié dans une première analyse l'impact de la colonisation sur la croissance économique en Afrique. Son analyse a consisté à étudier l'impact de la durée de la colonisation sur la croissance économique dans 31 anciennes colonies françaises et britanniques en Afrique. Il utilise les données économiques des Penn World Tables pour les années 1961-1990 qu'il convertit en six années d'observations moyennes par pays. Les variables utilisées sont le PIB réel par habitant (variable dépendante), une variable catégorielle (pays colonisateur), la croissance de la population, l'inflation, les dépenses gouvernementales, et la durée de la colonisation (temps). Les résultats de la régression montrent que les anciennes colonies françaises ont une croissance économique inférieure de 1.38 point de pourcentage par rapport aux anciennes colonies britanniques. De plus la croissance de la population n'est pas significative c'est-à-dire qu'elle n'impacte pas la croissance économique des anciennes colonies françaises et britanniques.

Bossuroy et Cogneau (2009) ont étudié la mobilité sociale dans les anciennes colonies françaises et britanniques. Ils constatent que la mobilité est plus faible dans les anciennes colonies anglaises (Ghana et Ouganda) que dans les anciennes colonies françaises (Côte-

d'Ivoire et la Guinée). Ils expliquent cela par le fait que les dépenses en éducation dans les anciennes colonies britanniques étaient plus importantes. De plus, plusieurs études ont montré que l'éducation dans les anciennes colonies françaises différait de celle des anciennes colonies britanniques. Tandis que le corps éducatif dans les anciennes colonies françaises était importé, celui des anciennes colonies anglaises était recruté si possible au sein de la population autochtone. Ce type d'enseignement a facilité l'apprentissage, car il prend en compte la langue, la tradition, les conditions de vie des sujets (Fetter, 1979). Ainsi, l'enseignement dans les anciennes colonies anglaises était dispensé en langue vernaculaire, ce qui a engendré de meilleurs résultats scolaires dans les anciennes colonies britanniques comparées aux anciennes colonies françaises où l'éducation était essentiellement dispensée en français (Corbett, 1972).

Dans une deuxième étude, Grier (1999) s'est intéressé à la question de savoir si l'héritage colonial éducatif permet d'expliquer la différence économique des pays en Afrique. Pour réaliser cette étude, l'auteur utilise le pourcentage de la population inscrit à l'école primaire et secondaire à l'indépendance, le nombre de lignes de chemin de fer par kilomètre au moment de l'indépendance (capital physique). Les résultats de la régression simple montrent qu'au moment de l'indépendance la population dans les anciennes colonies britanniques était plus éduquée que celle des anciennes colonies françaises. Ensuite, dans une autre régression multivariée il utilise la variable dépendante, la croissance du PIB moyen par habitant et des variables indépendantes qui sont : la variable catégorielle (pays colonisateur), la croissance de la population, l'inflation, les dépenses gouvernementales, et la durée de la colonisation (temps), le pourcentage de la population inscrit à l'école primaire et secondaire à l'indépendance, le capital physique. Les résultats de la régression montrent que l'inclusion du pourcentage de la population inscrit à l'école primaire et secondaire à l'indépendance dans le modèle rend la variable colonie et la durée de la colonisation non significatives. L'auteur conclut que l'éducation au moment de l'Indépendance a créé un fossé entre les anciennes britanniques et françaises. Néanmoins, des années après la colonisation les taux d'éducatifs sont devenus plus ou moins similaires dans les anciennes colonies. On comprend à travers ces propos que les dépenses en éducation n'expliquent plus la différence économique des anciennes colonies françaises et anglaises aujourd'hui.

Bairoch (1989) montre que l'héritage colonial britannique et français pourrait également avoir un impact sur le commerce. Les Britanniques avaient adopté un système libre-

échangiste dans leurs colonies ; ce qui n'était pas le cas des autres puissances coloniales qui étaient protectionnistes. Cette différence institutionnelle peut impacter le volume des échanges des anciennes colonies françaises et britanniques en Afrique. De Sousa et al (2009) grâce au modèle théorique de gravité étudient si l'identité du pays colonisateur influence les échanges commerciaux internationaux des anciennes colonies africaines. Le but de cette étude est d'analyser si les institutions héritées de la période coloniale pourraient expliquer pourquoi certains pays présentent, toujours aujourd'hui, de meilleures performances en termes de commerce. Le modèle de gravité emprunté à Anderson et Van Wincoop (2003) se présente comme suit :

$$X_{ij} = \frac{Y_i Y_j}{Y_w} \left( \frac{\tau_{ij}}{2\alpha P_i P_j} \right)^{1-\sigma}$$

Ce modèle représente le commerce bilatéral entre deux pays (pays i et pays j), où  $Y_i$  et  $Y_j$  représentent leur taille économique,  $\tau_{ij}$  le coût du commerce et  $P_i$  et  $P_j$  les indices de prix ou indices de résistance multilatérale. Les auteurs estiment la taille économique par le PIB par habitant et par la population.  $\tau_{ij}$  est fonction de facteurs observables, comme la distance géographique, le partage d'une langue et la participation à des accords d'intégration régionale. Une variable supplémentaire muette est ajoutée pour mesurer la différence entre colonies françaises et britanniques, elle prend la valeur 1 si la colonie qui exporte est une ancienne colonie britannique et 0 si c'est une ancienne colonie française. Une dernière variable remoteness est ajoutée pour contrôler les termes de résistance multilatérale grâce à des indices d'éloignement relatif. Les résultats de l'estimation obtenus grâce à la méthode des moindres carrés montrent que tous les coefficients sont significatifs. Toutes choses égales par ailleurs, le coefficient de la variable colonie britannique révèle que les anciennes colonies britanniques commercent en moyenne 36 % plus que les ex-colonies françaises et la distance influence de manière négative les exportations bilatérales par contre la participation aux accords d'intégration régionale impact positivement le commerce des anciennes colonies en Afrique. Cependant, les résultats de cette régression sont biaisés à cause d'une endogénéité liée à la relation entre colonisation et commerce. En effet, les motifs de la colonisation britannique étaient différents de ceux des Français. La colonisation britannique était plus économique liée au commerce précolonial, comparée à la colonisation française. Ainsi, lorsqu'on élimine ce biais par la méthode des variables instrumentales, la variable colonie n'est plus significative. Ce résultat signifie que si les institutions coloniales étaient significatives au moment de l'indépendance, elles ne le sont plus aujourd'hui, la significative s'est estompée dans le temps.

Pour Austin (2010), il ne faut pas seulement prendre en compte les héritages coloniaux pour évaluer les différences économiques, mais il faut tenir compte des différentes institutions mises en place par chaque ancienne colonie après l'indépendance.

### **3.2- La libéralisation du commerce est-elle un avantage pour la croissance économique de l'Afrique ?**

Cette section explique la place de l'Afrique dans le commerce mondial et l'impact de la suppression des droits de douane dans les échanges entre les pays développés et les pays en voie de développement en occurrence l'Afrique.

Austin (2010) dans son article « développement économique et legs coloniaux en Afrique » analyse les héritages de la colonisation française et britannique en Afrique subsaharienne et conclut que le principal héritage laissé à l'Afrique est sa spécialisation en tant que productrice de matières premières. Kwame et al (2011) soutiennent cette affirmation en ajoutant que l'Afrique a un faible niveau d'industrialisation, car les exportations en produits industriels n'ont pas augmenté de manière significative ces dernières années. Olanosu et Wynne (2015) affirment que dans les années 80 il n'y avait que 5 pays d'Afrique dont les exportations étaient diversifiées. Ces pays sont le Maroc, le Bénin, le Sénégal, la Sierra Leone et le Zimbabwe. La non-diversification des produits exportés engendre une énorme vulnérabilité de l'économie africaine face aux variations des prix mondiaux et aux autres chocs extérieurs.

La libération du commerce est prescrite par le consensus de Washington qui est un ensemble de prescriptions politiques et économiques. Le consensus de Washington concerne aussi bien le marché des biens que les investissements directs étrangers. Il stipule que les pays en voie de développement gagneraient à éliminer toutes les barrières à l'entrée qui freinent les échanges commerciaux et à favoriser l'établissement des IDE. Ces mesures permettront à ces pays en voie de développement de rattraper les pays riches (Sanseverini, 2003).

Cependant, une étude réalisée par Bouet (2008) montre que la libération du commerce augmentera le PIB mondial, mais tous les pays n'auront pas le même gain. Selon lui, la libéralisation est plus profitable pour les pays développés que pour les pays en voie de développement. Par exemple les pays riches auront 74% du total des bénéfices, les pays à revenu intermédiaire auront 24% et les pays en voie de développement auront seulement

2%. Les études de Taylor et von Arnim (2006) vont de pair avec celui de Bouet. En effet, après avoir émis plusieurs hypothèses comme l'absence de chocs macroéconomiques, ils trouvent que la libéralisation du commerce ne profitera pas à l'Afrique. Le bien-être de la population africaine sera négativement impacté avec l'augmentation du chômage, ainsi que la balance commerciale et l'endettement. Les études de Polaski (2006) montrent en effet que seuls les pays en voie de développement qui exportent des produits manufacturés pourront bénéficier de la libéralisation du commerce mondial. Ainsi, la Chine bénéficiera plus de la libéralisation du commerce, comparativement aux pays pauvres d'Afrique qui, eux, sortiront majoritairement perdants.

### **3.3- L'impact des investissements directs étrangers dans le développement économique en ASS.**

Cette section analyse l'influence des investissements directs étrangers (IDE) sur la croissance des industries ainsi que de l'emploi.

Krugman et Obstfeld (2006) révèlent que, « les IDE désignent les flux de capitaux dont le but, pour l'entreprise qui investit, est de créer ou d'agrandir une filiale dans un pays étranger ». Ainsi, lorsque l'IDE est bien accueilli, il peut être une source de développement économique dans le pays d'accueil dans la mesure où il favorise le progrès technologique, améliore le capital humain, crée de l'emploi et réduit la pauvreté. Lorsque l'auteur parle de « bien accueilli » il fait référence au fait que pour observer tous ces développements, la population doit être suffisamment éduquée. Il revient donc au gouvernement de développer le système éducatif ainsi que le secteur industriel pour que le transfert de technologie se produise dans les pays d'accueil (Mama, 2017). Pour Nkoa (2016), l'IDE impacte l'industrialisation soit directement ou indirectement. La voie directe trouve son explication par la création d'emploi et la valeur ajoutée manufacturière au PIB. En effet, les entreprises étrangères ont besoin d'importante quantité de matières premières pour produire, ce qui engendre des externalités positives pour les vendeurs d'inputs. De plus, le fait de produire les biens complexes de bonnes qualités améliorent la main d'œuvre locale. Ensuite, la manière indirecte se traduit par le transfert de technologie qui est bénéfique pour les entreprises locales.

Borensztein et al. (1998) observent que les effets directs et indirects de l'IDE sur la croissance économique dépendent très fortement de la qualité du capital humain. Par contre, selon Ajayi (2004), les IDE dépendent de plusieurs facteurs à savoir: la taille du

marché et croissance, le coût et la compétence de la main-d'œuvre, la disponibilité d'une bonne infrastructure, le risque du pays, l'ouverture de l'économie, l'environnement institutionnel, la disponibilité des ressources naturelles, la concentration des autres investisseurs (effets d'agglomération), le retour sur investissement, l'exécution des contrats et transparence du système judiciaire, la stabilité macroéconomique, la disponibilité de politiques favorisant les entrées d'IDE. D'autres études comme celle de Lehmann (1999) montrent que l'incertitude est un facteur déterminant de l'IDE et qui est négativement corrélé aux entrées d'IDE.

Selon Cadot et al (2015), la croissance économique durable de l'Afrique passe par son industrialisation. Nkoa (2016) dans une étude empirique analyse l'impact des IDE sur l'industrialisation pour 53 pays en d'Afrique subsaharienne sur une période de 1975 à 2014. Pour résoudre le problème d'endogénéité et de la double causalité, il utilise la méthode des moments généralisés (MGS) avec instrumentalisation. Les variables utilisées sont l'IDE, l'investissement privé (formation brute du capital fixe), le produit intérieur brut par habitant, le capital humain, l'ouverture commerciale (exportation et importation) et la variable muette, région. Les résultats de la régression montrent l'impact positif et significatif du PIB par habitant et du capital humain sur l'industrialisation. Les IDE ont également un impact positif et significatif sur la croissance industrielle en Afrique. Par contre, l'investissement privé, l'ouverture commerciale et les infrastructures ne favorisent pas l'industrialisation de l'Afrique.

Une autre étude réalisée par Nkoa et Song (2018), montre que les IDE dépendent de la qualité des institutions. L'étude a été faite sur 53 pays pour la période allant de 1996 à 2014 en utilisant la méthode des moments généralisés (MMG). Les auteurs trouvent que la liberté d'expression et la qualité de la régulation ne sont significatives. Cependant, la corruption, l'état de droit, la stabilité politique et la liberté d'expression impact significatif et positif sur la volatilité des IDES. Certes les IDES sont en faveur des pays regorgeant des ressources naturelles, mais les IDE dépendent également de la gouvernance d'un pays. Bhattacharya et al (1997) mettent l'accent sur l'importance de la stabilité politique sur les IDE. En effet, l'Afrique est considérée comme un continent très risqué pour les investisseurs, c'est d'ailleurs une des raisons qui justifie le faible niveau d'entrée d'IDE en Afrique.

L'étude de La Porta et al (2008) révèle que les puissances coloniales ont légué à leurs colonies leur système juridique. Ainsi, les institutions des anciennes colonies britanniques

ayant adopté le Common Law légué par les Britanniques sont supérieures à celles des anciennes colonies françaises qui ont adopté le droit civil français. Les institutions font référence à la protection des investisseurs, des droits de propriété et des marchés financiers plus performants. En résumé, il y aurait plus d'IDE en direction des anciennes colonies anglaises en raison de leur performance institutionnelle se traduisant par de meilleurs résultats économiques.

La plupart des études réalisées dans ce chapitre montrent que les anciennes colonies britanniques sont économiquement mieux avancées que les anciennes colonies françaises. L'éducation qui était une variable importante pour expliquer la différence économique juste au moment de l'indépendance ne l'est plus à présent. Enfin, dans un premier temps, les exportations des anciennes colonies britanniques sont supérieures à celles des anciennes colonies françaises. Néanmoins, lorsque les motifs de la colonisation britannique et française sont considérés, les exportations des anciennes colonies britanniques n'excèdent plus celles de l'Afrique française. L'héritage colonial ne permet donc plus d'expliquer la différence économique en ASS.

Contrairement aux études précédentes, nous analysons l'impact des héritages coloniaux 30 ans après les indépendances. Aussi, au niveau de l'échantillon, l'Afrique du Sud, les états insulaires, les pays de l'Afrique du nord ne sont pas pris en compte, ce qui n'est pas le cas des autres auteurs. Ces éliminations traduisent la petite taille de notre échantillon comparée à celle de la littérature. En outre, nous avons choisi cette période, car avant l'année 1990, il y avait un manque de données pour plusieurs variables (dépense en éducation, les indices de gouvernances, nombre de brevets).

## **PARTIE EMPIRIQUE : METHODOLOGIE, PRESENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS**

Dans cette partie, l'approche méthodologique ainsi que la présentation des résultats et leur discussion seront abordées. Ainsi, les deux grandes principales hypothèses de recherche qui seront discutées dans cette partie sont les suivantes :

Premièrement, existe-t-il une différence économique entre les pays colonisés par les britanniques et les pays colonisés par les français ? Deuxièmement, la divergence économique entre les anciennes colonies françaises et britanniques est-elle imputable au fait que ces colonies aient subi deux systèmes coloniaux différents ?

Cette partie comprendra trois chapitres (chapitres 4 à 6). Premièrement, dans le chapitre 4 nous allons présenter la méthodologie de travail et les différentes variables utilisées pour l'analyse. Dans le chapitre suivant, nous allons présenter les résultats obtenus par différentes méthodes de modélisation des données. Enfin, la dernière partie servira à présenter nos résultats finaux et de comparer nos résultats à ceux obtenus par la littérature.

### **CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE**

#### **4.1- Zone d'étude et données**

Dans le cadre de la présente étude, l'échantillon est constitué des pays situés en Afrique subsaharienne ayant été colonisés par la France et la Grande-Bretagne. Cependant, certains pays ont été exclus de l'étude.

Les Etats insulaires, l'île de la Réunion et L'île Mayotte sont les départements d'outre-mer de la France et sont donc rattachés à l'économie française. Madagascar également a été retiré de la liste des colonies françaises, car c'est un état insulaire situé à l'est du Mozambique dans l'océan Indien. L'Afrique du Sud est également exclue, car, ce pays a développé une économie mondialisée et reste largement dirigé par une minorité d'origine européenne. En 1960, l'Afrique du Sud était un pays industrialisé contrairement aux autres pays de l'Afrique subsaharienne dont la plupart venaient d'acquérir leur indépendance (Austin, 2010). Enfin, l'Érythrée, le Djibouti, et la Somalie ont été exclus de l'échantillon par manque de données. Après ces exclusions, l'échantillon est constitué de 25 pays. En considérant la période de 1990 à 2017, on a un panel de 700 observations. Toutes les données ont été récoltées sur le site de la Banque Mondiale à l'exception de

du nombre de brevets qui a été récolté sur le site de l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle).

Lors de la collecte de données, nous avons constaté que pour certaines années de la période considérée, les données étaient indisponibles pour plusieurs variables. Les données manquantes pour les variables stock du capital fixe, dépenses en éducation, ont été estimées par la méthode de moyenne mobile. En effet, on a interpolé les données manquantes en faisant la moyenne des deux valeurs les plus proches. En ce qui concerne les variables indices de gouvernances, les valeurs manquantes ont été également remplacées par la moyenne mobile. Pour la variable nombre de brevets, les données manquantes ont été remplacées par zéro. Étant donné le faible nombre de dépôts de brevet en ASS, on a considéré que les données non disponibles sont plus proches de 0 que de tout autre nombre.

#### **4.2- Approche économétrique**

Pour réaliser cette étude transnationale, nous avons considéré les effets sur le Produit intérieur brut (PIB) en dollar constant, qui est la variable dépendante, de plusieurs variables indépendantes. Le capital physique comme mesure de la richesse de la colonie au moment de l'indépendance et la croissance de la population ont été utilisés comme variables indépendantes dans les études de Grier (1999). Ensuite, les dépenses en éducation ont été utilisées dans l'étude de Bossuroy et Cogneau (2009) qui montre que les dépenses en éducation étaient plus importantes dans les anciennes colonies britanniques que dans les anciennes colonies françaises. L'héritage colonial est emprunté à Bertochi et Conova (2002) qui mesurent l'héritage colonial par la puissance qui a gouverné la colonie. Les échanges commerciaux, mesurés par les exportations et les importations ont été utilisés dans les études de Bairoch (1989). Austin suggère de prendre en considération les institutions mises en place par les anciennes colonies après la colonisation. Ces institutions sont mesurées dans notre étude par les indices de gouvernance. Enfin, les autres variables comme l'IDE, le nombre de brevets, la religion, l'enclavement et la région ont été ajoutées à la régression, car nous pensons que ce sont des variables importantes pour expliquer les différences économiques observées en Afrique subsaharienne.

Pour estimer l'influence de ces différentes variables sur le PIB, nous avons procédé à une modélisation par régression sur base des données recueillies pour les différents pays de

notre étude. Ainsi, pour une modélisation linéaire, la fonction de régression à estimer est la suivante :

$$\begin{aligned} \text{LnY}_{ijt} = & \beta_0 + \beta_1 \text{LnK}_{ijt} + \beta_2 \text{Lnpop}_{ijt} + \beta_3 \text{dep\_educ}_{ijt} + \beta_4 \text{nbre\_brev}_{ijt} \\ & + \beta_5 \text{IDE}_{ijt} + \beta_6 \text{export}_{ijt} + \beta_7 \text{import}_{ijt} + \beta_8 \text{stap\_pol}_{ijt} + \\ & + \beta_9 \text{eff\_gov}_{ijt} + \beta_{10} \text{etat\_droit}_{ijt} + \beta_{11} \text{cont\_corrup}_{ijt} \\ & + \beta_{12} \text{quali\_reg}_{ijt} + \beta_{13} \text{enclavé}_{ijt} + \beta_{14} \text{colonies}_{ijt} \\ & + \beta_{15} \text{religion}_{ijt} + \beta_{16} \text{région}_{ijt} + \varepsilon_{ijt} \end{aligned} \quad (4.2.1)$$

i désigne le pays, j' désigne la colonie et t le temps.

### 4.3- Description des variables étudiées

LnY, le logarithme du Produit intérieur brut (PIB), se calcule dans un premier temps, en sommant les valeurs ajoutées brutes de tous les agents économiques et les taxes et en soustrayant les subventions. Cet indicateur est exprimé en milliard de dollars constants base 2010 afin de neutraliser la variation du dollar. De par la nature de son estimation, le résultat du PIB montre une limite, car il ne prend pas en compte l'économie souterraine. En Afrique, beaucoup d'activités ne sont pas déclarées alors qu'elles génèrent au total une valeur ajoutée importante. Le PIB sous-estime la valeur réelle de la richesse des pays africains.

LnK est le logarithme du capital fixe. Puisqu'il n'y a pas de données disponibles du stock de capital, nous l'avons estimé grâce aux données sur la formation du capital brut ou investissement selon la méthode de l'inventaire perpétuel. Ces données sont disponibles auprès de la banque mondiale. D'abord, le capital initial a été construit de la manière suivante (Arizala et al, 2009) :

$$K_0 = \frac{I_0}{g + \delta} \quad (4.2.2)$$

Où  $I_0$  représente la formation brute de capital fixe pour un pays donné en 1990,  $g$  est le taux de croissance moyen de l'investissement entre 1990 et 2017 et  $\delta$  représente le taux d'amortissement du capital physique, qui est fixé à 8% (OCDE, 2013). Ensuite, une fois que  $K_0$  est déterminé, le stock de capital fixe exprimé en dollars pour chaque année a été estimé à partir de la formule suivante où  $I_{t-1}$  représente l'investissement en capital de l'année précédente

$$K_t = (1 - \delta) * K_{t-1} + I_{t-1} \quad (4.2.3)$$

Dep\_educ est la part du PIB qui est consacrée à l'éducation, elle est exprimée en pourcentage. Cet indicateur permettra de tenir compte des effets de l'éducation. Il peut être considéré comme une mesure indirecte de formation du capital humain.

Nbre\_brev= nombre de brevets. Il permettra de mesurer la capacité d'un pays à innover et sera un indicateur de son impact dans l'économie. Le nombre de brevets considère les brevets qui ont été demandés par les résidents d'un pays c'est-à-dire que cela peut provenir des autochtones et également des étrangers qui détiennent des entreprises dans un pays et qui veulent protéger leurs inventions de copie locale. On a considéré les dépôts de demande de brevet émanant des personnes non résidentes, du fait du faible nombre de brevets des personnes résidentes.

IDE, l'investissement direct étranger est la somme de plusieurs éléments. Un premier élément prend en compte les capitaux émanant des entreprises qui veulent s'établir dans un pays étranger soit pour répondre à la demande locale soit pour diminuer leurs coûts salariaux en délocalisant. Ensuite, l'IDE prend en compte les fonds propres, les bénéfices réinvestis et les autres capitaux à court et à long terme (obligations et actions).

Export : Les exportations de biens et services désignent la quantité de biens vendus au reste du monde. Cette variable s'exprime en fraction du PIB.

Import : les importations de biens et services désignent la quantité de biens et services achetés au reste du monde. Elle s'exprime en fraction du PIB.

Stab\_pol : la stabilité politique mesure la probabilité d'instabilité politique, de violence et de présence du terrorisme sur un territoire. L'estimation donne le score du pays sur l'indicateur global, qui se situe environ entre -2.5 (très instable) et 2.5 (très stable)

Etat\_droit : mesure la confiance des agents dans la qualité de l'exécution des contrats, des droits de propriété, la police et les tribunaux. Il mesure également la criminalité et la violence. L'estimation donne le score du pays sur l'indicateur global, qui se situe environ entre -2.5 et 2.5.

Cont\_corrup : le contrôle de la corruption permet de mesurer la manière dont le pouvoir public est exercé à des fins privées. L'estimation donne le score du pays sur l'indicateur global, qui se situe environ entre -2.5 et 2.5.

Qual\_reg la qualité de réglementation permet de mesurer l'aptitude du gouvernement à mettre en place des politiques et des réglementations appropriées en vue de favoriser le développement du secteur privé. L'estimation donne le score du pays sur l'indicateur global, qui se situe environ entre -2.5 et 2.5

Eff\_gouv : l'efficacité gouvernementale mesure la qualité des services publics, le niveau de l'indépendance face aux pressions politiques, la qualité de la mise en place des politiques. L'estimation donne le score du pays sur l'indicateur global, qui se situe entre -2.5 et 2.5.

Lnpop ; le logarithme de la population totale pour une période donnée au sein d'un territoire. Le calcul englobe le solde de variation endogène de la population et le solde des migrations. C'est la première variable de contrôle qui permettra d'analyser l'impact de la croissance démographique en ASS sur l'économie.

Enclavé : C'est une variable binaire qui prend la valeur unitaire lorsque le pays est enclavé ou zéro dans le cas contraire. C'est une variable fixe dans le temps qui peut impacter la croissance économique.

Religion : est une variable binaire qui prend la valeur unitaire lorsque la confession religieuse qui domine dans le pays est la religion musulmane et sinon zéro. C'est également une variable fixe dans le temps qui peut impacter la croissance économique.

Région est une variable muette qui prend 1 si le pays est situé à l'ouest, 2 si le pays est situé au centre, 3 si le pays est situé l'est, 4 si le pays est situé au sud et 5 si le pays est situé au nord-ouest.

Col\_franç est une variable muette qui représente l'identité du pays colonisateur (héritage colonial). Elle prend une valeur de 1 lorsque le pays a été gouverné par les français et 0 si le pays a été colonisé par les britanniques.

$B_0$  est le terme constant, et  $\varepsilon_{ijt}$  le terme d'erreur.

## CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION

### 5.1- La statistique descriptive des données

Pour donner un aperçu des données que nous avons utilisées, le tableau 5.1.1 présente la statistique descriptive de la variable dépendante et des variables indépendantes pour les anciennes colonies françaises et anglaises. Les chiffres combinent d'un côté toutes les anciennes colonies françaises et d'un autre côté, toutes les anciennes colonies britanniques qui font l'objet de l'étude. La statistique descriptive comprend la moyenne, l'écart-type, ainsi que les premiers et troisièmes quartiles.

**Tableau 5.1.1: Statistique descriptive**

Les variables	Anciennes colonies britanniques				Anciennes colonies françaises			
	Moy	Std dev	Q1	Q3	Moy	Std dev	Q1	Q3
<b>LnY</b>	22.96	1.51	22.02	23.97	22.33	0.91	22.57	23.08
<b>Lnk</b>	23.18	1.16	21.90	24.48	22.27	1.40	21.53	23.29
<b>Lnpop</b>	16.47	1.73	16.07	17.24	15.73	1.35	15.25	16.39
<b>Dep-educ</b>	0.04	0.06	0.01	0.05	0.03	0.01	0.02	0.04
<b>Nbre_brev</b>	12.11	38.77	0	2	15.59	70.78	0	0
<b>Ide</b>	0.03	0.03	0.008	0.04	0.03	0.06	0.003	0.03
<b>Export</b>	0.22	0.09	0.16	0.29	0.31	0.17	0.19	0.40
<b>Import</b>	0.3	0.12	0.23	0.36	0.36	0.13	0.26	0.42
<b>Stab_pol</b>	-0.68	0.85	-1.30	0	-0.48	0.79	-1.1	0.06
<b>Eff_gov</b>	-0.74	0.38	-1.06	-0.48	-0.83	0.41	-1.17	-0.57
<b>Etat_droit</b>	-0.69	0.53	-1.11	-0.31	-0.75	0.47	-1.15	-0.46
<b>Cont_corrup</b>	-0.75	0.41	-1.06	-0.42	-0.79	0.38	-1.1	-0.55
<b>Qual_reg</b>	-0.65	0.52	-0.95	-0.29	-0.66	0.37	-0.95	-0.37
<b>Enclavé</b>	0.36	0.48	0	1	0.35	0.47	0	1
<b>Col_franc</b>	0	0	0	0	1	0	1	1
<b>Religion</b>	0.18	0.36	0	0	0.5	0.5	0	1
<b>Région</b>	3.18	1.11	3	4	1.57	1.05	1	2
<b>Pétrole</b>	0.27	0.44	0	1	0.35	0.47	0	1

Dans ce tableau, la variance offre une bonne estimation de la dispersion des valeurs. Plus les valeurs estimées se rapprochent de la moyenne, plus la variance est faible, car l'échantillon est moins dispersé. Le quartile 1 sépare les 25 % des valeurs étant inférieures ou égales à Q1. Pareillement, le quartile 3 sépare les 75 % des valeurs qui sont inférieures ou égales à Q3. Nous tenterons d'abord d'adapter un modèle linéaire aux données par la méthode OLS. Ensuite, comme il s'agit d'un panel et faisant l'hypothèse que les variables explicatives et les effets fixes non observés ne sont pas corrélés, nous ferons recours à une estimation des effets fixes.

Une fois les variables définies, le logiciel Stata est utilisé afin d'estimer les différents paramètres de la régression par la méthode OLS.

## 5.2- Présentation des résultats et interprétation

Le tableau 5.2.2 représente les résultats de l'estimation à l'aide de différentes méthodes d'estimations. Sur base de ces résultats, nous analysons maintenant les influences des différents facteurs de production pour les pays en question.

### 5.2.1- Estimation par la méthode OLS

Les résultats de l'estimation obtenus par la méthode OLS représentés dans les premières colonnes du tableau 5.2.1 montrent que le coefficient du **capital physique** est conforme à nos attentes : celui-ci a un impact positif et significatif à % sur la croissance économique en ASS. Toutes choses égales par ailleurs, dans les anciennes colonies françaises une augmentation de 1% du capital augmente le PIB de 45.8%. Le capital physique est une variable qui explique la différence économique entre les anciennes colonies françaises et britanniques.

Les **dépenses en éducation** ne sont pas significatives. Ce résultat est justifié par le classement des meilleures universités réalisé par ShanghaiRanking<sup>1</sup> qui montre que les meilleures universités en ASS sont situées en Afrique du Sud. Ces universités sont également classées parmi les 1000 meilleures universités au monde. Ce résultat est conforme à celui de Grier (1999) qui montre que l'éducation était un facteur explicatif juste après la colonisation, ce qui n'est plus vrai actuellement, car l'éducation en Afrique francophone a convergé vers le niveau de celui de l'Afrique anglophone.

La contribution des **investissements directs étrangers** (IDE) n'est pas significative par rapport à nos données. Cela signifie que les IDE n'impactent pas significativement la croissance économique en ASS. Plusieurs faits expliquent ce résultat. Dans un premier temps on constate que les flux d'IDE sont concentrés vers le secteur primaire et sont inégalement répartis sur le continent africain. L'évolution des flux d'IDE en Afrique montre que les 10 premières destinations des IDE sont les pays qui possèdent des ressources naturelles comme le pétrole. Ainsi, de 1999 à 2003 le Nigeria et le Soudan ont

---

<sup>1</sup> <http://www.shanghairanking.com/World-University-Rankings-2019/South-Africa.html>, consulté le 1er juillet 2020.

figuré dans le top 10 des destinations d'IDE en Afrique. En 2002, le Tchad rentre dans le top 10, dû principalement à la découverte des gisements de pétrole (CNUCED, 2005). Les investissements étrangers réalisés dans le secteur minier ne génèrent pas assez d'emplois, car les industries d'extraction minière utilisent principalement une main d'œuvre et une technologie importée. Plusieurs compagnies minières ou d'extraction sont actives en ASS.

**Tableau 5.2.2: Quelques entreprises minières présentes en ASS**

<i>Pays</i>	<b>Compagnie</b>
<i>Nigeria</i>	Shell, Chevron, Exxon Mobil, Agip, Total et Texaco,
<i>Tchad</i>	ExxonMobil, Areva
<i>Côte d'Ivoire</i>	Tullow Oil Plc, Ophir Energy, African Petroleum, Canadian Natural Gas Ltd, Total, ExxonMobil, et Anadarko.
<i>Ghana</i>	Tullow Oil Plc, Kosmos Energy, Anadarko Petro SA, Aker Energy
<i>Kenya</i>	Total, Tullow, Apache
<i>Mauritanie</i>	Shell, Anadarko, ENI, ExxonMobil,
<i>Sierra-leone</i>	CNOOC, Tullow, Total
<i>Ouganda</i>	Tullow Oil, Total
<i>Togo</i>	ENI
<i>Gabon</i>	Maranatha Oil, Vaalco, Shell, Eramet

Source : les informations de ce tableau proviennent de Graham et al, 2019 p4et5

La Côte d'Ivoire possède d'importants gisements de pétrole, dont certains ont été découverts en 2007 (McGovern, 2011). On y trouve plusieurs entreprises étrangères comme la multinationale française Total présente dans de nombreux pays d'Afrique française et britannique, la compagnie chinoise gas limited, la société pétrolière et de gaz américaine ExxonMobil. Le Ghana possède des réserves comprises entre 800 millions et 3 milliards de barils de pétrole et produit 25000 à 105000 barils de pétrole par jour (Odoom, 2016). Ces pays attirent encore de nombreux investisseurs étrangers. Par exemple la société norvégienne Aker Energy a acheté en juin 2018, 50% de participation de la Hess Corporation. Les découvertes de gisements de pétrole attirent de plus en plus d'investisseurs étrangers tant du côté de l'Afrique française que du côté de l'Afrique britannique.

En ce qui concerne l'origine des IDE, les pays de l'OCDE représentent environ 1/3 des IDE en Afrique. Cependant l'émergence économique de nombreux pays comme la Chine l'Inde, le Brésil, la Malaisie et l'Afrique du Sud a entraîné plus de diversité. De 2004 à 2010 la Chine a investi dans 15 pays en Afrique, entre 2006 et 2012 les IDE provenant

du Malawi pour l'Afrique sont passés de 6 à 17 milliards de dollars (Banque mondiale, 2014). Enfin, l'impact des IDE dans les économies en ASS n'est pas significatif par manque de capacités technologiques locales. Les investissements en recherche et développement sont très faibles en ASS ce qui se traduit par un retard considérable dans le progrès technologique. La plupart des pays en ASS ne parviennent pas à capter les externalités positives liées aux entrées d'IDE, car la main d'œuvre locale n'est pas assez compétente pour s'adapter à la technologie utilisée par les entreprises étrangères. Ainsi, pour que les entreprises locales puissent bénéficier de cette externalité, il faudrait que les États consacrent une part plus importante de leur PIB à l'éducation, à la recherche et développement et à la formation des jeunes. Cette stratégie favorisera le transfert de technologie aux entreprises locales comme le fait la Chine.

Les résultats de la régression montrent que les **brevets** ont un impact positif significatif sur la croissance économique en ASS. Lorsque les brevets augmentent de 1 unité, le PIB augmente de 0.1%, toutes choses étant égales par ailleurs. Les brevets ou innovations sont des facteurs importants pour expliquer la croissance économique en ASS. Cependant, de manière générale, les innovations en Afrique restent faibles sur la période considérée (1990-2017).

**Les exportations** ont un impact positif et sont significatives à 10% tandis que **les importations** ont un impact négatif et sont significatives à 1%. Une augmentation de 1 unité des exportations augmente le PIB de 40% tandis qu'une augmentation de 1 unité des importations diminue le PIB de 1.25%, toutes choses étant égales par ailleurs. Les exportations et les importations expliquent donc la différence économique observée en ASS. En effet, certains pays exportent plus que d'autres. La nature des biens échangés explique cette différence, car les pays qui exportent le pétrole ont des parts de marché plus importantes dans les échanges mondiaux.

Ainsi à l'aide d'une deuxième régression, nous allons tester cette affirmation en utilisant les mêmes variables que pour la régression précédente, mais en ajoutant une autre variable muette (pétrole). La variable pétrole=1 si le pays exporte le pétrole et 0 sinon.

Les résultats de la régression montrent que les pays qui exportent le pétrole ont en moyenne un PIB supérieur de 51% par rapport à celui des pays qui n'en exportent pas. Cette différence est visible aussi bien dans les anciennes colonies françaises que dans les anciennes colonies britanniques. En effet, on remarque que les pays qui ont les PIB les plus élevés dans les anciennes colonies britanniques et françaises sont les pays qui

exportent le pétrole : Le Nigeria (premier producteur de pétrole en Afrique et membre de L'OPEP), le Ghana, le Gabon, le Soudan, le Cameroun, la Côte d'Ivoire. Néanmoins, certains pays comme le Tchad et le Niger sont également des pays exportateurs de pétrole, mais ont de faibles niveaux de PIB, car ces pays subissent plusieurs facteurs exogènes qui affectent leur croissance économique.

En outre, ces résultats mettent en lumière plusieurs faiblesses de l'économie des anciennes colonies françaises et britanniques. Premièrement, les exportations en ASS sont essentiellement composées de matières premières<sup>2</sup>, la part du secteur primaire est très dominante en ASS au détriment du secteur secondaire même dans les pays les plus riches d'Afrique subsaharienne. On remarque ensuite que les anciennes colonies françaises et britanniques importent principalement les produits manufacturés, que les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique sont les Européens et que les échanges intrarégionaux sont faibles. Ces deux problèmes tirent leur explication du passé colonial de l'ASS en grande partie. En effet, les anciennes colonies françaises et anglaises étaient destinées à fournir des matières premières à la métropole à des prix dérisoires ; les industries n'y ont pas été développées pour permettre la transformation des matières premières puisque les matières premières étaient transformées essentiellement dans les métropoles. Ainsi, 30 ans après les indépendances, les anciennes colonies ont gardé le rôle de fournisseurs de matières premières dans la chaîne de valeur du commerce mondial. Les Etats devenus indépendants n'ont donc pas réussi à diversifier leurs productions de manière significative dans l'ensemble. Dans le but d'accroître les échanges entre les pays, huit intégrations régionales ont été établies en ASS (tableau A.1). La réussite de l'intégration économique régionale dépend du niveau de développement industriel et de la complémentarité des biens produits. C'est-à-dire que les pays qui ont des économies plus diversifiées vont plus échanger avec les autres régions (CNUCED, 2019). Par exemple au sein du South African Development Community (SADC) les échanges entre pays sont nettement supérieurs aux échanges avec le reste de l'Afrique à cause de la présence des pays industrialisés comme l'Afrique du sud. Les échanges commerciaux sont également élevés au sein de la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) due à la présence du Maroc, de l'Égypte, de la Tunisie et de la Libye (figure A.1). Néanmoins, dans l'ensemble, les échanges régionaux restent faibles. Cela est aussi dû au manque d'infrastructures routières adaptées et aux nombreuses barrières non tarifaires présentes à chaque corridor. Ces deux obstacles freinent le commerce intrarégional.

---

<sup>2</sup> Pour aller plus loin voir <https://oec.world/>, consulté le 20 juin.

Cependant, même si l’Afrique échange beaucoup avec le reste du monde, sa part des exportations de biens et de services dans le commerce mondial reste faible. En effet, la part des exportations de l’Afrique en 2016 et 2017 représentait respectivement 2.3% et 2.4% du commerce mondial, ce qui est négligeable, comparés à celle des pays en développement en Asie et celle des pays développés (tableau A.2). Celle des services représentait 1.8% et 3.9% en 2016 et 2017. Cela pourrait s’expliquer par le fait que l’Afrique reste toujours un territoire très fragmenté ce qui le rend moins compétitif au niveau mondial (Védrine et al, 2013).

**La croissance de la population** a un impact positif et significatif à 1% en ASS. Ce résultat est contraire à nos attentes. Toutes choses étant égales par ailleurs, lorsque la population augmente de 1 unité, le PIB augmente de 17%. Tous les pays en Afrique ont une densité de population comparable sauf le Nigeria qui est le pays le plus peuplé d’ASS et la Gambie qui est l’un des pays le moins peuplé d’ASS. Les anciennes colonies françaises ne sont donc pas plus peuplées que les anciennes colonies britanniques et inversement. La croissance démographique est le résultat d’une forte baisse de la mortalité grâce à l’évolution de la médecine et des systèmes de santé. En ASS la croissance démographique s’explique également par un taux élevé de la natalité ainsi que d’une baisse de la mortalité infantile et de l’augmentation de l’espérance de vie. Une autre raison qui explique cette situation est le manque d’information relative aux nouvelles méthodes de contraception dont l’accès reste limité pour beaucoup de pays. La croissance démographique en ASS est un réel défi non seulement pour l’Afrique, mais également pour le monde. Page et Shimeles (2014) estiment que la croissance économique en ASS ne génère pas assez d’emplois ; ce qui accroît le chômage des jeunes. Cette situation crée une précarité, ce qui incite les jeunes à migrer vers les pays d’Europe.

Ensuite à l’exception de **l’état de droit**, les indices de gouvernances sont significatifs. Cependant, les résultats sont contre-intuitifs Toutes choses égales par ailleurs, **la stabilité politique** diminue le PIB de 18%. **Le contrôle de la corruption** diminue le PIB 23.5% et la qualité de la régulation diminue le PIB de 12.2%. En ce qui concerne **l’efficacité gouvernementale**, il augmente le PIB de 65%. Ces tendances sont conformes à nos attentes.

**L’enclavement** a un impact négatif sur la croissance économique des pays en ASS et est significatif à 1%. Les pays enclavés ont en moyenne un PIB inférieur de 22.3% à celui des pays ayant accès à la mer, toutes choses étant égales par ailleurs. Dans un monde où

les échanges de marchandises se font majoritairement par voie maritime, l'enclavement est un handicap pour la croissance économique. Les pays enclavés ont des coûts de logistique plus importants que les pays non enclavés, car ils doivent payer pour avoir accès à la mer. L'impact négatif de l'enclavement sur l'économie se mesure donc essentiellement par les coûts de transports élevés qui dépendent de trois facteurs : les différentes frontières à traverser (la distance), les infrastructures routières, les barrières tarifaires et non tarifaires.

Parmi les 4 pays enclavés de la zone francophone, trois sont situés en Afrique de l'Ouest et appartiennent à la CEDEAO. Un des buts de leur intégration régionale est de réduire les obstacles au commerce entre les pays membres par élimination de toutes sortes de barrières qu'elles soient tarifaires ou non tarifaires. Malgré l'établissement de la CEDEAO, l'état des infrastructures routières et la présence des barrières non tarifaires continuent de constituer un frein pour les pays enclavés, car les coûts de transports et le temps d'acheminement restent élevés. Par exemple les transporteurs de marchandises entre le port de Tema (Ghana) et Ouagadougou (Burkina Faso) sont soumis à de nombreux contrôles administratifs à chaque corridor. Les routes en mauvais état créent des embouteillages et allongent la durée de livraison des marchandises. Le Tchad, pays membre de la CEEAC, subit également le coût de l'enclavement à cause de l'inefficacité du port de Douala par lequel les marchandises peuvent transiter.

Tableau 5.2.3: Les pays enclavés de l'échantillon

<b>Anciennes colonies françaises</b>	<b>Anciennes colonies britanniques</b>
<b>Burkina Faso</b>	<b>Malawi</b>
<b>Mali</b>	<b>Ouganda</b>
<b>Tchad</b>	<b>Zambie</b>
<b>Niger</b>	<b>Zimbabwe</b>
<b>République centrafricaine</b>	

Les pays enclavés dans les anciennes colonies anglaises subissent également le coût de l'enclavement même si l'efficacité des multiples intégrations régionales auxquelles ils appartiennent, COMESA, SADC et leur proximité avec les régions côtières comme l'Afrique du Sud et le Kenya qui sont des économies plus avancées par rapport à ces pays permettent d'accroître les échanges régionaux. En effet, au sein du COMESA il existe une zone de libre-échange (ZLE) dans laquelle les pays enclavés sont moins exposés aux nombreux contrôles administratifs. Cependant même si les deux groupes réagissent

différemment aux coûts de l'enclavement, les pays enclavés restent moins compétitifs sur le marché ; ce qui représente un frein aux exportations et aux entrées d'IDE.

Les résultats de la régression montrent que les anciennes colonies de confession **religieuse musulmane** ont un PIB inférieur de 25.4% aux anciennes colonies de confession religieuse chrétienne. Cette variable est significative à 1%. Zingales, Guiso et Sapienza (2003) trouvent également une corrélation négative entre l'islam et la croissance économique. Selon eux, les pays musulmans sont moins libéraux. Cependant, il faut être prudent quant à l'interprétation de ces résultats. Premièrement le facteur géographique doit être pris en compte. On constate que tous les pays musulmans dans cet échantillon (tableau 5.2.4) sont localisés dans la même zone géographique, à l'Ouest, à l'exception du Tchad qui se trouve en Afrique centrale. Ces pays sont confrontés à plusieurs chocs exogènes comme le réchauffement climatique, les attaques terroristes et l'enclavement. Ensuite, comme nous l'avons vu précédemment la stabilité politique est une variable qui impacte négativement l'économie. C'est par exemple le cas de la Sierra Leone dont la croissance économique a été affectée par plusieurs années de guerre civile. Récemment, elle a fortement été impactée par la crise sanitaire liée à l'épidémie Ebola qui y a fait 3956 morts (AEO, 2016).

Tableau 5.2.4: les pays musulmans de l'échantillon

<b>Anciennes colonies françaises</b>	<b>Anciennes colonies anglaises</b>
<b>Burkina Faso</b>	<b>Gambie</b>
<b>Guinée</b>	<b>Sierra Leone</b>
<b>Mali</b>	
<b>Mauritanie</b>	
<b>Niger</b>	
<b>Tchad</b>	
<b>Sénégal</b>	

**La région ou la position géographique** a un impact négatif et très significatif sur la croissance économique. Les colonies situées à l'ouest ont un PIB inférieur à 13% à ceux situés dans les autres régions d'Afrique, toutes choses étant égales par ailleurs. Ces résultats sont contraires à nos attentes, car toutes les anciennes colonies françaises ne sont pas situées dans la même zone géographique, et pareillement pour les anciennes colonies

britanniques. Donc la région ne devrait pas être un élément distinctif dans la croissance économique ASS.

La variable **colonies françaises** n'est pas significative pour expliquer les différences économiques en Afrique subsaharienne.

### 5.2.2-Estimation par la méthode à effet fixe, option cluster

La régression obtenue à partir de la méthode OLS suppose que les observations sont indépendantes. L'utilisation de l'option cluster ôte cette hypothèse et l'écart-type prend en compte la non-indépendance des observations au sein des colonies et les problèmes d'hétérogénéité et d'absence de normalité. Cameroun and al (2010) estiment qu'il est essentiel de corriger les écarts-types OLS pour les groupements d'individus pour les données de panel. Ainsi, dans cet échantillon, nous n'avons que deux clusters (colonies).

Premièrement, les résultats situés dans les deux colonnes du milieu dans le tableau 5.2.1, montrent dans un premier temps que le coefficient de détermination (R<sup>2</sup>) et les coefficients obtenus sont identiques à ceux obtenus par la méthode OLS. La différence réside au niveau des écarts-types et de la significativité des variables. En effet, on observe une augmentation significative des écarts-types, ce qui montre une plus grande volatilité autour des coefficients qui sont donc moins significatifs. Ensuite, à l'exception du capital physique, enclave et région qui sont devenues faiblement significatives, toutes les autres variables sont statistiquement non significatives. Ce résultat signifie qu'il y a un effet important du cluster de la colonie. C'est-à-dire qu'il y a des informations non observées que les pays partagent au sein des colonies, et qui impactent les variables. Au sein d'un même cluster (colonies), les pays ont certainement des points en communs.

Par la suite, une nouvelle estimation a été réalisée, en utilisant la méthode à effets fixes. Cette estimation émet comme hypothèse qu'il existe une corrélation entre les variables explicatives et les effets fixes dans le temps. Pour éliminer l'influence des variables qui sont fixes dans le temps et inobservables, nous allons utiliser la méthode des effets fixes. Dans un premier temps, une commande « *xtset id year* » a été utilisée pour convertir la base de données en panel longitudinal. « *i. year* » a été ajouté à la régression précédente pour capturer les éléments qui sont communs à chaque ancienne colonie et qui varient dans le temps. L'ajout de « *fe* », l'effet fixe exclure les variables région, enclavées, religion et colonie de la régression, car ces variables sont captées par l'effet fixe temporel.

Les résultats de la régression représentés dans les deux dernières colonnes du tableau (5.2.1) montrent que les IDE et l'efficacité gouvernementale ne sont pas significatifs. Toutes choses étant égales par ailleurs, une croissance de la population de 1% diminue le PIB de 20%. Lorsque le capital augmente de 1% le PIB augmente de 20,9%. Néanmoins, plusieurs résultats sont contre-intuitifs : le signe des dépenses en éducation indique qu'une augmentation de 1 unité des dépenses en éducation diminue le PIB de 99,2%. Le signe du nombre de brevets montre qu'une augmentation de 1 unité du nombre de brevets diminue le PIB de 0.04% ce qui est contre-intuitif. Ensuite, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation des exportations, des de 1 unité augmente le PIB de 60%. Une augmentation des importations diminue le PIB de 1.083%. En ce qui concerne la qualité des institutions, les pays qui sont stables politiquement, où il y a une qualité de la régulation et un état de droit ont un PIB respectivement supérieur respectivement de 5%, 20%, 25%. En effet, les pays situés dans la région du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad, Mauritanie) ainsi que le Cameroun et le Nigeria sont confrontés aux menaces terroristes des groupes djihadistes, ce qui les impacte négativement. Cependant les deux derniers pays sont moins affectés par rapport aux pays du Sahel, car ce sont de petites économies comparativement au Nigeria et au Cameroun. La régression à effet fixe montre que les institutions sont importantes pour expliquer les différences économiques observées entre les anciennes colonies britanniques et françaises. Enfin, la majorité des variables temporelles sont aussi significatives.

Tableau 5.2.1: Résultats des estimations OLS et effet fixes

	Estimation OLS sans pétrole		Estimation OLS avec pétrole		Estimation à effet fixe	
	Coefficients	Écart-type	Coefficients	Écart-type	Coefficients	Ecart-type
<i>Les variables</i>						
<b><i>Lnk</i></b>	0.458***	0.019	0.461***	0.018	0.209***	0.067
<b><i>Lnpop</i></b>	0.165***	0.019	0.166***	0.019	-0.201**	0.058
<b><i>Nbre_brev</i></b>	0.001***	0.000	0.001**	0.000	-0.0004***	0.000
<b><i>Dep_educ</i></b>	0.265	0.580	0.864	0.575	-0.992***	0.190
<b><i>Ide</i></b>	0.854	0.536	0.207	0.533	-0.131	0.152
<b><i>Export</i></b>	0.405*	0.243	-0.129	0.253	0.605***	0.897
<b><i>Import</i></b>	-1.258***	0.268	-0.775***	0.272	-1.083***	0.241
<b><i>Stab_pol</i></b>	-0.183***	0.037	-0.140***	0.036	0.055***	0.005
<b><i>Eff_gov</i></b>	0.645***	0.099	0.495***	0.099	-0.006	0.001
<b><i>Etat_droit</i></b>	-0.044	0.071	-0.034	0.069	0.207***	0.042
<b><i>Cont_corrup</i></b>	-0.235***	0.079	-0.207***	0.077	0.053	0.0001
<b><i>Qual_reg</i></b>	-0.122	0.091	0.014	0.091	0.251***	0.085
<b><i>Enclave</i></b>	-0.223***	0.054	-0.161***	0.053	-	-

<b>Religion</b>	-0.254***	0.060	-0.188***	0.059	-	-
<b>Col_fr</b>	-0.1	0.075	-0.064	0.074	-	-
<b>Région</b>	-0.135***	0.023	-0.074***	0.025	-	-
<b>Constante</b>	10.54***	0.4881	10.03***	0.47	18.937***	0.471
<b>Pétrole</b>	-	-	0.424***	0.069	-	-
<b>R<sup>2</sup></b>	0.773		0.785		0.916	
<b>Prob F</b>	0.000		0.000		0.000	
<b>d91</b>					-0.407***	
<b>d92</b>					-0.526***	
<b>d93</b>					-0.662***	
<b>d94</b>					-0.761***	
<b>d95</b>					-0.651***	
<b>d96</b>					-0.609***	
<b>d97</b>					-0.629***	
<b>d98</b>					-0.656***	
<b>d99</b>					-0.669***	
<b>d00</b>					-0.724***	
<b>d01</b>					-0.637***	
<b>d02</b>					-0.543***	
<b>d03</b>					-0.395***	
<b>d04</b>					-0.221**	
<b>d05</b>					-0.074	
<b>d06</b>					0.031	
<b>d07</b>					0.177	
<b>d08</b>					0.355***	
<b>d09</b>					0.313***	
<b>d10</b>					0.383***	
<b>d11</b>					0.487***	
<b>d12</b>					0.525***	
<b>d13</b>					0.582***	
<b>d14</b>					0.635***	
<b>d15</b>					0.532***	
<b>d16</b>					0.510***	
<b>d17</b>					0.550***	

\*\*\* ; \*\* ; \* significatif à 1%, 5% et 10% respectivement

## CHAPITRE 6 : RESULTAT FINAL ET DISCUSSION DES HYPOTHESES

Les résultats obtenus dans un premier temps par la méthode de régression OLS suggèrent que le capital physique a un impact positif sur les économies en ASS. Ils montrent que les dépenses en éducation n'expliquent pas les différences économiques observées entre les anciennes colonies françaises et britanniques. De même, les IDE n'ont pas une influence significative, car à l'exception de quelques pays d'Afrique, les IDE en Afrique ne participent pas assez à l'industrialisation et ne génèrent pas assez d'emploi. Ces résultats sont contraires à ceux de Nkoa (2016) qui écrit que les IDE ont un impact positif sur l'industrialisation donc sur la croissance économique des pays en ASS. L'analyse des IDE a montré que les anciennes colonies britanniques, plus particulièrement le Nigeria, le Ghana et le Soudan accueillent plus d'entrées d'IDE. Cependant les entrées d'IDE ne semblent pas liées aux héritages coloniaux, mais bien à la présence du pétrole dans ces anciennes colonies. De plus, la variable colonies françaises n'est pas significative. Les pays qui ont un PIB élevé comme le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Soudan, le Ghana, le Kenya sont des pays exportateurs de pétrole. Ces affirmations sont appuyées par les résultats de la deuxième régression réalisée par ajout de la variable muette pétrole qui rendent les exportations statistiquement non significatives. Ceci pourrait aussi être lié au fait que certains pays exportent plus de pétrole que d'autres. Ces résultats sont contraires à ceux de Grier (1999) qui indiquent que les anciennes colonies françaises ont un PIB inférieur de 1.38 point de pourcentage que les anciennes colonies britanniques.

Analysons maintenant le développement des pays d'Afrique pour voir si les pays qui se sont enrichis grâce aux exportations de pétrole ont pu exploiter cette richesse pour accélérer leur développement. Pour mesurer le développement, nous allons utiliser l'indicateur Indice de Développement Humain (IDH). L'IDH se compose de trois éléments à savoir le revenu par habitant (en parité de pouvoir d'achat), l'espérance de vie et la durée moyenne de scolarisation dans un pays. L'IDH permet d'avoir un aperçu du niveau de bien-être de la population qui dépend de multiples facteurs en plus du revenu. Cependant l'IDH ne prend pas en compte tous ces facteurs, il ne mesure qu'une partie du développement humain (HDR, 2010).

La figure A.2 montre que le RNB par habitant reste faible et inférieur à 3500 \$ dans les anciennes colonies françaises sur la période allant de 1990 à 2017. Seul le Gabon enregistre un RNB par habitant élevé avoisinant 15500\$. Du côté des anciennes colonies britanniques, le RNB par habitant reste également faible dans l'ensemble même si certains

pays comme le Ghana et le Nigeria connaissent une croissance sur la période 1990-2017. Le faible niveau de RNB par habitant au Nigeria s'explique par sa grande population qui est largement supérieure à celle du Gabon (et des autres pays d'ASS) qui est un petit pays. En ce qui concerne l'espérance de vie (figure A.3), elle a augmenté dans toutes les anciennes colonies si bien qu'il n'y a pas de grandes différences entre les deux groupes. Enfin, la durée moyenne de scolarisation (figure A.4) montre qu'en dehors du Bénin et du Gabon la durée moyenne de scolarisation reste inférieure à 6 ans sur la période étudiée. Tandis que dans les anciennes colonies britanniques la durée moyenne de scolarisation augmente, au Nigeria, au Zimbabwe et au Ghana la durée moyenne de scolarisation est légèrement plus élevée. Enfin, la figure A.5 montre que de 1990 à 2017, l'IDH a connu des avancées dans toutes les anciennes colonies. Dans les anciennes colonies britanniques, il n'y a pas de différence flagrante dans l'évolution de l'IDH, même si le Ghana, le Nigeria et le Kenya ont des IDH plus élevés que les autres colonies. Tous les pays ont en moyenne un IDH compris entre 0.4 et 0.6 sauf le Gabon qui a un IDH supérieur à 0.6. Tous les pays en ASS font partie selon *Human Development Rapport* (2019), des IDH le plus bas sauf le Gabon qui se classe parmi les IDH moyens.

L'analyse de l'IDH montre que les pays exportateurs de pétrole comme le Gabon, le Nigeria et le Ghana ont un IDH meilleur que les autres. Le pétrole est donc un élément très important de différenciation des économies en ASS. Ensuite, les variables fixes dans le temps comme l'enclavement et la religion ont aussi un caractère explicatif important.

Dans un deuxième temps, les résultats de la deuxième régression obtenus par la méthode des effets fixes montrent également que le capital physique est important pour expliquer les différences économiques en Afrique. Elle souligne également l'importance des institutions dans la croissance économique. Les Pays qui sont stables politiquement ont un PIB supérieur de 5.5%.

Cette analyse nous a permis de vérifier la première hypothèse de notre étude c'est-à-dire que les situations économiques des anciennes colonies françaises et britanniques sont différentes, cependant la seconde est réfutée. Il existe des différences économiques entre les anciennes colonies françaises et britanniques, mais ces différences ne sont pas imputables à l'origine du pays colonisateur. Car si tel était le cas il n'y aurait pas autant de différence économique au sein des clusters. Les pays les plus riches en Afrique britannique sont les pays qui détiennent des gisements de pétrole assez importants pour pouvoir les exporter partout dans le monde. La qualité des institutions mesurée par les

indices de gouvernance explique également certaines différences économiques en ASS. Certes, les politiques coloniales britanniques et françaises étaient différentes, mais aujourd'hui, elles n'expliquent pas les différences économiques observées en ASS. La majorité de nos résultats ne sont pas conformes à ceux de la littérature. Par exemple Bertocchi et Canova (2002) ont montré que l'héritage colonial a un rôle important dans l'explication des différences économiques entre les anciennes colonies britanniques et françaises. Les résultats sont peut-être liés à la petite taille de notre échantillon et aux variables institutionnelles et les variables fixes qui ont été ajoutées à la régression.

## CONCLUSION

Les chapitres 1 et 2 de la première partie de ce travail ont mis en évidence les différents systèmes coloniaux qui ont été instaurés par la Grande-Bretagne et par la France à la période coloniale. La grande différence se situe dans le choix de la gouvernance. La gouvernance britannique était indirecte et celle de la France était de type direct. L'administration indirecte a été l'origine du développement de l'éducation et la formation des élites dans les colonies britanniques. Si bien que les universités et le nombre de diplômés dans les anciennes colonies britanniques étaient plus importants que dans les anciennes colonies françaises. Même si les deux puissances ont opté pour des politiques coloniales différentes, les objectifs et les conséquences économiques restent les mêmes. En effet, les anciennes colonies britanniques et françaises approvisionnaient les métropoles en matières premières à des coûts dérisoires. Les métropoles vendaient ensuite leurs surproductions à leurs colonies. Néanmoins, la colonisation a également permis de construire et d'améliorer les infrastructures routières, de développer le domaine de la santé, et de l'éducation.

Pendant, la deuxième guerre mondiale, les pensées ont évolué. Les Africains, en l'occurrence les travailleurs et les nationalistes profitent de cette nouvelle ère pour obtenir l'abolition du travail forcé et l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Les différentes grèves qui se sont déclenchées en ASS comme celle de Dakar et de Saint Louis en 1946, Mombasa, Dar es Salaam et au Ghana en 1947, au Zanzibar et en Rhodésie en 1948 ont perturbé l'économie dans les colonies. Ainsi, en 1945 et en 1948 à la conférence internationale du travail, les grandes puissances décident de mettre en place des réformes dans le domaine social, de l'éducation et de la formation des élites. Néanmoins, pour les nationalistes comme Kwame Nkrumah et Jomo Kenyatta, ces réformes restent insuffisantes, ils réclament l'indépendance immédiate de leurs pays. Les britanniques accordent l'indépendance à leurs colonies au sein d'un Commonwealth dont le pouvoir reste symbolique. Du côté des colonies françaises, seule la Guinée de Samory Touré obtient une indépendance immédiate en 1958 ; la majorité des colonies obtiennent leur indépendance à partir de l'année 1960. Contrairement à la Guinée qui interrompt tous liens politiques et militaires avec la France, les autres pays obtiennent l'indépendance en conservant les aides financières et militaires de la France. Les révoltes des travailleurs ont rendu la décolonisation coûteuse pour les Européens.

Ensuite, Bertocchi et Canova (2002) ont montré dans la revue littéraire que l'héritage colonial expliquait les différences économiques entre les anciennes colonies britanniques et françaises. Bossuroy et Cogneau (2009) montrent que les dépenses en éducation dans les anciennes colonies britanniques sont plus importantes que dans les colonies françaises. Néanmoins, les études de Grier (1999) apportent une nuance à cette conclusion. Il trouve dans ses études que l'éducation expliquait la différence économique entre les anciennes colonies pour les années juste après l'indépendance, mais que cet effet s'est estompé dans le temps. Quant à De Sousa et al (2009), ils trouvent dans un premier temps que les anciennes colonies britanniques commercent 36% fois plus que les anciennes colonies françaises. Cependant lorsqu'il prend en compte les motifs de la colonisation l'héritage colonial n'est plus significatif. Enfin, La Porta et al (2008) estiment que les anciennes colonies britanniques attirent plus les IDE en raison de leurs performances institutionnelles qui leur ont été léguées par les britanniques.

Les résultats de l'estimation par la méthode OLS, montrent que le capital physique et le nombre de brevets sont des variables significatives pour expliquer les différences économiques entre les anciennes colonies. Quant aux IDE, ils ne sont pas significatifs, cela s'explique dans un temps par le fait qu'en ASS le secteur primaire plus précisément le secteur minier attire le plus d'IDE. La deuxième raison est liée au manque de compétences et de maîtrise technologique des pays d'ASS. La plupart des pays en ASS n'arrivent pas à copier le savoir-faire des entreprises étrangères, car ni la main d'œuvre locale ni la technologie existante en ASS ne sont adaptées pour pouvoir observer un transfert de technologie. Les exportations et les importations sont significatives et ont un impact respectivement positif et négatif sur la croissance économique des pays en Afrique. Cependant, on remarque que cette différence est liée à la nature des matières exportées. Les pays qui exportent le pétrole ont en moyenne un PIB supérieur de 42.4% comparer aux pays non exportateurs de pétrole, toutes choses égales par ailleurs. L'enclavement a un impact négatif et significatif sur la croissance économique en ASS. Les pays enclavés subissent le coût de l'enclavement, car ils doivent payer pour pouvoir transiter leurs marchandises dans les ports voisins.

Puis, étant donné qu'il y a des clusters (colonies) dans notre échantillon de panel, nous avons testé en utilisant l'option cluster, si le fait d'appartenir aux groupes des colonies françaises ou britanniques impacte nos résultats. Les résultats de la régression montrent

que l'effet de groupe impacte considérablement nos résultats, car la majorité des variables ne sont plus significatives.

Ainsi, une autre régression par la méthode des effets fixes a été effectuée pour capter essentiellement l'impact des variables qui varient dans le temps sur l'économie. Les résultats de cette régression montrent que les variables significatives sont le capital physique et les institutions.

La discussion faite dans le dernier chapitre révèle que les pays les riches c'est à dire ceux qui ont un PIB élevé sont les pays qui exportent le pétrole. L'abondance d'IDE dans les anciennes colonies britanniques n'est pas forcément liée à l'héritage colonial, mais elle est fortement liée au fait que certaines anciennes colonies britanniques produisent plus de pétrole que les autres. De plus, l'analyse de IDH montre que le RNB par habitant reste faible dans l'ensemble dans les anciennes colonies britanniques et françaises. Seuls le Gabon et le Nigeria affichent des résultats plus élevés par rapport à la moyenne. Néanmoins, le RNB par habitant est plus élevé au Gabon qu'au Nigeria, cela est dû à la forte démographique du Nigeria. Ensuite, l'espérance de vie dans les deux groupes évolue presque au même rythme. En ce qui concerne la durée moyenne de scolarisation, elle est élevée au Togo, Gabon, Nigeria, au Zimbabwe et au Ghana. Par ces résultats on remarque que les pays qui exportent, le Ghana, le Nigeria et le Gabon ont un meilleur IDH que les autres.

Ce travail a montré qu'il existe des différences économiques entre les anciennes colonies françaises et britanniques, cependant ces différences ne sont pas imputables à l'origine de la puissance colonisatrice. Les facteurs qui semblent les plus importants sont les exportations de pétrole et la qualité des institutions.

## **POUR ALLER PLUS LOIN**

Le but de cette étude était de montrer si les différences économiques observées en Afrique subsaharienne étaient liées à l'origine de la puissance colonisatrice. Pour cela j'ai utilisé plusieurs variables tirées de la littérature, à savoir le capital physique, la croissance de la population, les dépenses en éducation, le nombre de brevets, les IDE, les exportations, les importations, les indices de gouvernances. Cependant, contrairement à la plupart des auteurs qui ont étudié l'impact de la colonisation française et britannique sur l'économie en ASS, j'ai ajouté à la régression des variables fixes dans le temps comme la religion, la région et l'enclavement, ainsi que des indices de gouvernance. Mon étude a donc permis de montrer que les institutions, l'enclavement et la religion sont des variables qui expliquent le mieux les différences économiques entre les anciennes colonies. Néanmoins, il faut garder une certaine distance quant à la l'interprétation des deux dernières variables. En outre mon étude a permis de montrer que les différences économiques qui existent en ASS ne sont pas liées à l'origine de la puissance colonisatrice. Trente ans après l'indépendance, les différences entre les anciennes colonies britanniques et françaises sont plutôt liées aux exportations de pétrole et à la stabilité politique.

Comme cela a été déjà dit dans le chapitre 4, dans cette étude nous avons été confrontés à un manque de données soit au niveau des années soit au niveau des variables. Ce manque de données nous a contraints à ne pas prendre en compte certaines variables et certaines périodes. La collecte de ces données nécessiterait des recherches plus approfondies que la nôtre. Par exemple pour tester l'influence de la qualité de l'éducation sur l'économie des anciennes colonies britanniques et françaises, j'ai utilisé les dépenses en éducation. Il aurait été plus rigoureux de prendre en compte aussi la qualité des enseignements primaire, secondaire et universitaire en prenant en compte les résultats scolaires, le nombre de diplômes obtenus en études supérieures et le type de diplôme obtenu.

Ensuite, on aurait pu ajouter à notre régression les indicateurs de stabilité de la politique monétaire tels que l'inflation et le taux d'intérêt à long terme.

De plus, il serait aussi intéressant de prendre en compte les politiques de restructuration et d'aide accordées à certains pays. Une telle étude permettra de montrer si ces deux variables expliquent les différences économiques observées entre les anciennes colonies.

Enfin, pour mieux mesurer l'impact des colonisations britanniques et françaises sur l'économie des pays colonisés après l'indépendance en ASS, on aurait pu construire un panel de données qui couvre la période allant de 1960 à 2017. La première régression (1960-1990) mesurera l'impact de la colonisation juste après l'indépendance et ensuite la deuxième régression (1990-2017) mesurera l'impact de la colonisation 30 ans après l'indépendance. La confrontation des deux différentes périodes permettrait d'analyser la significativité de l'héritage colonial juste après l'indépendance, sa persistance ou son assouplissement dans le temps. Nous n'avons pas pu réaliser cette étude à cause de l'absence de données avant 1990 pour un nombre élevé de variables.

## **REFERENCES**

- ARIZALA, F., CAVALLO, E., & GALINDO, A., (2009), “financial Development and TFP Growth: Cross-Country and Industry Level Evidence”, *Banque Interamericana de development*.
- ACEMOGLU, D., & ROBINSON, A., (2012), “Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty “, *Crown Publishing*, New York, pp.1-12.
- ANDERSON, J., & VAN WINCOOP, E., (2003), “Gravity with Gravitas: A Solution to the Border Puzzle”, *American Economic Review*, vol.93, pp. 170-192.
- AUSTIN, G., (2010), “African Economic Development and Colonial Legacies”, *International Development Policy*, pp.11-32.
- BERTOCCHI, G., & CANOVA, F., (2002), “Did colonization matter for growth?: An empirical exploration into the historical causes of Africa's underdevelopment” *European Economic Review*, vol 46, pp.1851-1871.
- BHATTACHARYA, A., MONTIEL, P.J., & SHARMA, S., (1997), “How Can Sub-Saharan Africa Attract More Private Capital Inflows?”, *Finance & Development*, pp.1-4
- BORENSZTEIN, E., DE GREGORIO, J., & LEE, J.W., (1998), “How does foreign direct investment affect economic growth?”, *Journal of International Economics*, no.45, pp.115-135.
- BOUET, A., (2008), “The Expected Benefits of Trade Liberalization for World Income and Development”, *International Food Policy Research Institute*, pp.1-159.
- BOSSUROY, T., & COGNEAU, D., (2008), “Social Mobility and Colonial Legacy in Five African Countries”, Working paper, pp.1-28.
- CADOT, O., DE MELO, J., PLANE, P., & al., (2015), “Industrialisation et transformation structurelle : l’Afrique subsaharienne peut-elle se développer sans usines ? ”, working paper, n°10.
- DE SOUSA, J., (2009), “Histoire coloniale et commerce international”, *Revue économique*, vol.60, pp.635-645.
- EKENZA, S-P., (2006), “Le double héritage de l’Afrique”, Etude, tome 404, p604-616.
- GRAHAM, E., & OVADIA, J.S., (2019), “The Extractive Industries and Society”, <https://doi.org/10.1016/j.exis.2019.02.001>).
- GRIER, R.M., (1999), “Colonial legacies and economic growth”, *Kluwer Academic Publishers*, pp.317-335.

GUIISO, L., SAPIENZA, P., & ZINGALES, L., (2003), “People's opium? Religion and economic attitudes”, *Journal of Monetary Economics*, vol.50, pp.225-282.

KWAME, J.S., SCHWANK, O., & VON ARNIM, R., (2011), “Globalization and development in sub-Saharan Africa”, *Economic social affairs*, no.102, pp.1-44.

LA PORTA, R., LOPEZ-DE-SILANES, F., SHLEIFER, A., (2008), “The Economic Consequences of Legal Origins”, *Journal of Economic Literature*, pp.285-332

MAMA, H., (2017), “Intégration régionale et investissements directs étrangers en Afrique”, *Revue Interventions économiques*, pp.87-89.

MATALA-TALA, L., (2017), “ Le rôle et la place des communautés économiques régionales dans le développement de l’Afrique ”, *Revue internationale*, pp.1-4

MICHALOPOULOS, T., & PAPAIOANNOU, E., (2013), “Pre-Colonial Ethnic Institutions and Contemporary African Development”, *Econometric Society*, vol 81(1), pp.113-152.

NKOA, B.E., (2016), “Investissements directs étrangers et industrialisation de l’Afrique : un nouveau regard”, *Innovations*, pp.173-196.

NKOA, B.E., & SONG, J-S., (2018), “La qualité des institutions réduit-elle la volatilité des investissements directs étrangers en Afrique ? ”, *Mondes en développement*, pp.113-131.

OBENG-ODOOM, F., (2016), “Oil in the west African transform margin: dangers and possibilities”, *International Critical Thought*, vol.6, pp.101–118.

OLAMOSU, B., & WYNNE, A., (2015), “Africa Rising? The Economic History of Sub-Saharan Africa”, *International Socialism*, 146.

PAGE, J., & SHIMELES, A., (2014), “Aid, Employment, and Poverty Reduction in Africa», in *World Institutfor Development Economics Research*, pp.1-24

ROBINSON, J.A., ACEMOGLU, D., & S. JOHNSON, S., (2001), “The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation”, *The American Economic Review*, Vol 91, pp.1369-1401

SANSEVERINI, G., (2003), “La libéralisation du commerce est nécessaire au développement ”, *Petit bréviaire des idées reçues en économie*, pp.82-90.

SUMMERS, R., & HESTON, A., (1991), “The Penn World Table (Mark 5): An Expanded Set of International Comparisons, 1950–198”, *The Quarterly Journal of Economics*, vol 106, pp.327-368.

VON ARMIN, R., & TAYLOR, L., (2007), "World Bank CGE Macroeconomics and the Doha Debate" Schwartz Center for Economic Policy Analysis, pp.1-38.

- **Ouvrages**

ALMEIDA-TOPOR, H., (2013), *L'Afrique du 20e siècle à nos jours* (4<sup>e</sup> édition)., Armand Colin, Paris.

BAIROCH, P., (1997), *Victoires et déboires : Histoires économique et social du monde du XVI siècle à nos jours* (Volume 2), Gallimard, Paris.

BAIROCH, P., (1989), *The Cambridge Economic History of: Europe European Policy 1815-1914* (vol. 8), Cambridge University Press, Cambridge.

BOUAMAMA, S., (2017), *Figures de la révolution africaine : De Kenyatta à Sankara*, Edition la Découverte, Paris.

BRUNSCHWIG, H., (1960), *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français :1871-1914*, Armand Colin, Paris.

CAMERON, A.C., & TRIVEDI, P.K., (2010), *Microeconometrics using stata* (Vol. 2). College Station, TX: Stata press.

COOPER, F., (1996), *Decolonization and Africa society: The labor question in French and British Africa*, Cambridge university press, Cambridge.

CORBETT, E.M., (1972). *The French presence in black Africa*, Black Orpheus Press, Washington.

CROWDER, M., (1984), *The Cambridge history of Africa, from c. 1940 to c. 1975* (volume 8), Cambridge university press, *United Kingdom*.

CROWDER, M., (1968), *West Africa under Colonial Rule*, volume XV., Hutchinson & Company Limited, London.

ESSEKS, J. D., DE BERNIS, G., & DESSAU, J., (1975), *l'Afrique de l'indépendance politique à l'indépendance économique*, Presses universitaires de Grenoble, Paris.

FETTER, B., (1979), *Colonial Rule in Africa: Readings from Primary Sources*, The University of Wisconsin Press, Madison.

KRUGMAN, P.R., & OBSTFELD, M., (2006), *Économie internationale* (7<sup>e</sup> éditions), Pearson.

MCGOVERN, M., (2011), *Making war in Côte d'Ivoire*, University of Chicago press, Chicago.

STAMM, A., (2003), *L'Afrique, de la colonisation à l'indépendance (2<sup>e</sup> édition)*, Press Universitaire de France, Paris.

SURET-CANALE, J., (1971), *French colonialism in tropical africa 1900-1945*, C. Hurst & Compagny Limited, London (UK).

- **Rapport**

BAD/OCDE/PNUD, (2016), *African Economic Outlook 2016: Sustainable Cities and Structural Transformation*, Éditions OCDE, Paris.

BANQUE MONDIALE, (2014), *Flux d'investissements directs étrangers en Afrique subsaharienne*, Sciences, technologie et compétences pour le développement de l'Afrique.

CNUCED, (2019), *le développement économique en Afrique*.

UNCTAD, (2005), *Economic Development in Africa, Rethinking the role of foreign direct investment*.

OMC, (2018), *Examen Statistique du commerce mondial 2018*.

UNDP, (2010), *Human Development Report 2010: The Real Wealth of Nations-Pathways to Human Development*. New York. <http://hdr.undp.org/en/content/human-development-report-2010>

VÉDRINE, H., ZINSOU, L., THIAM, T., & al (2013), « Un partenariat pour l'avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France », Rapport au ministre de l'économie et des finances.

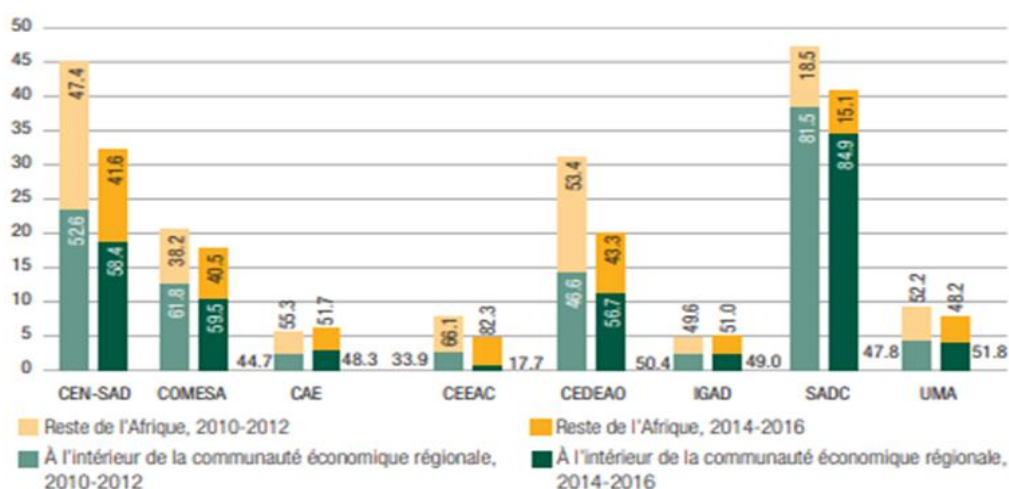
- **Sites internet**

<https://oec.world/>, consulté le 20 juin.

<http://www.shanghairanking.com/World-University-Rankings-2019/South-Africa.html>, consulté le 1 juillet 2020.

## ANNEXE

Figure A.1 : Les échanges commerciaux au sein des communautés économiques en Afrique.



Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données de Harvard University, 2018 (CNUCED, 2019)

Tableau A.1: les différentes communautés économiques régionales en Afrique

Communautés économiques régionales	États membres
Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)	Comores, Djibouti, Érythrée, Kenya, Rwanda, Congo, Gabon, Tchad, Égypte, Maroc, Soudan, Tunisie, Libye
Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)	Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Somalie, Zambie, Zimbabwe, République centrafricaine, Égypte, Libye, Soudan, Botswana
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo
Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC)	Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Tchad, Burundi.
Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD)	Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Rwanda, Somalie, Soudan
Communauté d'Afrique de l'Est (CEA)	Burundi, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan du Sud.
Communauté de développement d'Afrique australe (SADC)	Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, République unie de la Tanzanie, Soudan du Sud, Zambie, Zimbabwe, Angola, République centrafricaine, Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho, Namibie
Union du Maghreb arabe (UMA)	Algérie, Libye, Maroc, Tunisie, Mauritanie

Source: Matala-Tala (2017)

Tableau A.2: Part de marché de l'ASS dans le commerce mondial

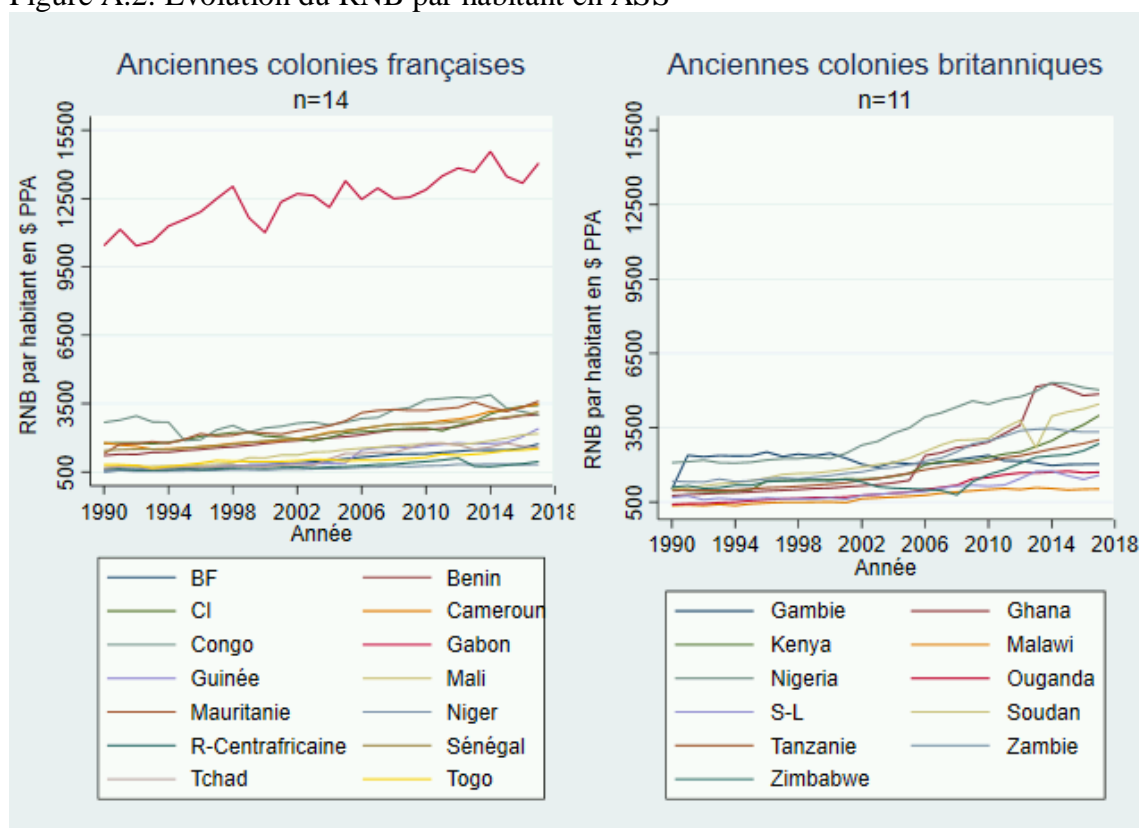
	EXPORTATIONS					IMPORTATIONS				
	Valeur	Part des exportations mondiales		Variation annuelle en %		Valeur	Part des importations mondiales		Variation annuelle en %	
		2017	2016	2017	2016		2017	2017	2016	2017
Économies en développement*	7433	42,7	43,2	-5	12	7138	39,9	40,6	-5	13
Amérique latine	993	5,7	5,8	-4	12	1011	5,9	5,8	-9	8
Pays en développement d'Europe	189	1,1	1,1	0	11	282	1,5	1,6	-3	17
Afrique	417	2,3	2,4	-10	18	534	3,1	3,0	-11	8
Moyen-Orient	961	5,2	5,6	-7	18	712	4,4	4,1	-5	1
Pays en développement d'Asie*	4875	28,3	28,3	-5	11	4600	25,0	26,2	-4	16
Pour mémoire										
Monde*	17198	100,0	100,0	-3	11	17572	100,0	100,0	-3	11
Économies développées	9247	54,6	53,8	-1	9	10032	58,0	27,1	-1	9
Communauté d'états indépendants, y compris les États associés et les anciens États membres	518	2,7	3,0	-16	24	402	2,1	2,3	-3	21

Source : WTO, (2018)

Tableau A.3: Résultats avec l'utilisation de l'option cluster

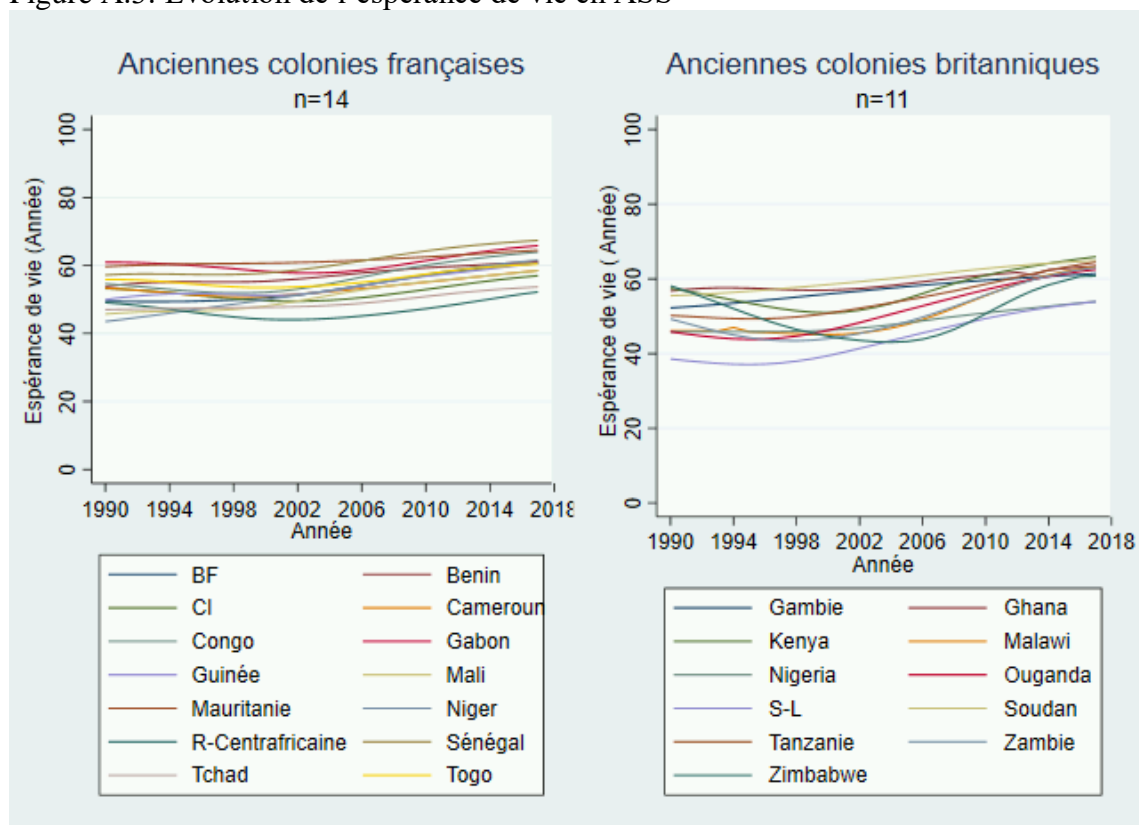
	Coefficients	Écart-type robuste
<i>Les variables</i>		
<i>Lnk</i>	0.458*	0.063
<i>Lnpop</i>	0.165	0.031
<i>Nbre_brev</i>	0.001*	0.000
<i>Dep_educ</i>	0.265	0.542
<i>Ide</i>	0.854	0.157
<i>Export</i>	0.405	1.19
<i>Import</i>	-1.258	0.433
<i>Stab_pol</i>	-0.183	0.040
<i>Eff_gov</i>	0.645	0.158
<i>Etat_droit</i>	-0.044	0.115
<i>Cont_corrup</i>	-0.235	0.117
<i>Qual_reg</i>	-0.122	0.160
<i>Enclave</i>	-0.223	0.045
<i>Religion</i>	-0.254	0.443
<i>Col_franç</i>	-0.122	0.0.355
<i>Region</i>	-0.135	0.023
<i>Constante</i>	10.064	1.836
<i>R2</i>	0.785	

Figure A.2: Evolution du RNB par habitant en ASS



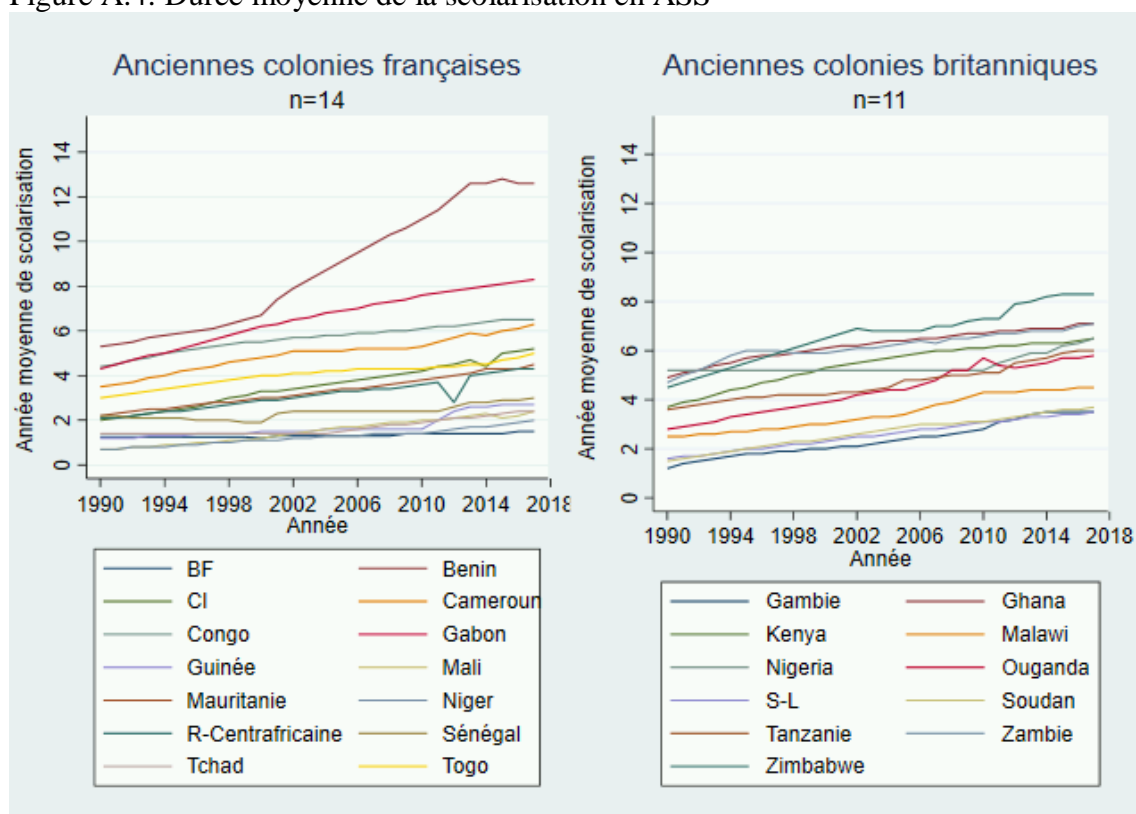
Source : les données de ce graphique proviennent de la HDR

Figure A.3: Evolution de l'espérance de vie en ASS



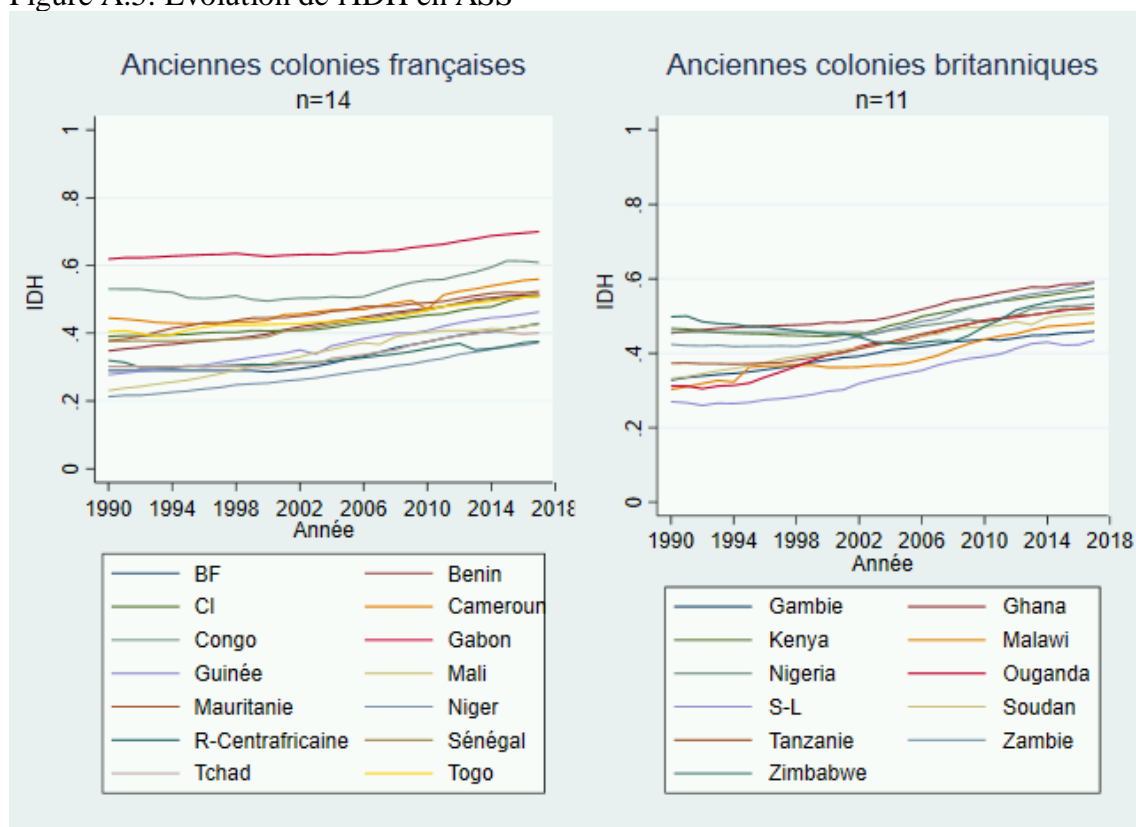
Source : les données de ce graphique proviennent de la HDR

Figure A.4: Durée moyenne de la scolarisation en ASS



Source : les données de ce graphique proviennent de la HDR.

Figure A.5: Evolution de l'IDH en ASS



Source : les données de ce tableau proviennent de la HDR.